UNIVERSITE D'ABOMEY - CALAVI

(UAC)

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

«Espaces, Cultures et Développement»

SPECIALITE: SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

FILIERE: SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

DEA EN SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Système d'action collective et logique managériale dans la Fédération Béninoise d'Athlétisme

Présenté et soutenu publiquement par

Frédéric HOUESSOU

Sous la direction de:

Pr Souaïbou GOUDA

Maître de Conférences en
Sociologie des Organisations et
du Développement à l'INJEPS/UAC

Pr Albert TINGBE- AZALOU

Maître de Conférences en
Sociologie-Anthropologie
à la FLASH/UAC

Année académique : 2012-2013

SOMMAIRE

Dédicace 2

In Mémorium 3

Remerciements 4

Liste des sigles et acronymes 6

Index des tableaux et figures 7

Résumé 8

INTRODUCTION 9

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 11

Chapitre 1 : Problématique, Hypothèse et Objectif 12

Chapitre 2 : Champ conceptuel de la recherche 16

Chapitre 3 : Revue de la littérature et cadre théorique 20

Chapitre 4 : Cadre de l'Etude et Approche Méthodologique 35

DEUXIEME PARTIE : Présentation, Analyse et Interprétation des Résultats 48

Chapitre 5 : Présentation, Analyse et Interprétation des Résultats 49

CONCLUSION 66

Références bibliographiques 68

Annexes 74

Table des matières 81

DEDICACES

A

Mon père Bernard C. HOUESSOU, qui, à travers sa rigueur, m'a donné une éducation dont la valeur est inestimable. Que cette œuvre te donne satisfaction morale et réconfort. Longévité et prospérité à toi.

A

Mes enfants, Chancia Déo-Gratias HOUESSOU et Trésor Godwin HOUESSOU, que ce travail soit pour vous le ferment de la détermination à mieux faire.

IN MEMORIUM :

Feu Houèdéya ASSOGBA GAGNON, toi qui, malgré toutes les difficultés rencontrées, n'a jamais cessé de me combler de ton amour et de te sacrifier pour moi. Reçois à travers ce travail, ma profonde gratitude. J'aurais voulu que tu sois là pour jouir des fruits de tes efforts. Mais hélas ! Que ton âme repose en paix.

REMERCIEMENTS

Nous tenons sincèrement à remercier et exprimer notre reconnaissance et profonde gratitude à toutes les personnes qui ont apporté leurs contributions à la réalisation de cette œuvre et particulièrement au :

- Professeur Souaïbou Lompo GOUDA, pour avoir apporté son savoir et son savoir-faire ainsi que son soutien au cours de la formation de Diplôme d' Etudes Approfondies d'une part, et pour avoir accepté de diriger ce travail malgré ses multiples occupations d'autre part. Recevez ici mes sincères remerciements ;

- Professeur Albert TINGBE-AZALOU, pour sa disponibilité et ses contributions remarquables pour la réalisation de ce mémoire ;

- Tous les professeurs de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH qui n'ont ménagé aucun effort pour nous donner une bonne exaltante formation ;

- Professeur Toussaint Yaovi TCHITCHI pour son soutien moral et financier ; que le tout puissant vous accorde de longévité à voir et jouir des fruits de vos travaux ;

- M. Germain TCHIGOSSOU et son épouse, pour leur soutien moral et financier ; que le tout puissant vous accorde de longévité à voir germer les fruits de vos efforts ;

- Benoîte D. SOVI-GUIDI, mon épouse pour ton soutien

- M. Vincent HOUESSOU, au Père Hilaire HOUESSOU, et à tous mes autres oncles et tantes cousins et cousines qui m'ont toujours soutenu.

- Mes frères Athanase, Arsène, Cyrille, Alexandre et Pierre HOUESSOU pour leur soutien moral et financier.

- Mes sœurs Agathe, Félicienne, Julienne et Albertine HOUESSOU.

- Camarades de la 7ème promotion de DEA en sociologie du développement de 2012-2013 pour leur franche collaboration et leur convivialité.

- A tous ceux qui, de près ou de loin, ont eu apporté leur concours dans cette recherche et dont les noms ne sont pas mentionnés ici.

Liste des sigles et acronymes

- **I.N.J.E.P.S.** : Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport
- **A.C.N.O.A.** : Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique
- **A.P.S.** : Activités Physiques et Sportives
- **C.A.A.** : Confédération Africaine de l'Athlétisme
- **C.A.F.** : Confédération Africaine de Football
- **C.I.O.** : Comité International Olympique
- **C.I.S.** : Centres d'Initiations Sportives
- **C.M.S.** : Comité Mondial du Sport
- **C.N.O.S.B.** : Comité National Olympique des Sports du Bénin
- **C.P.S.** : Centres de Perfectionnement Sportifs
- **C.S.S.A.** : Conseil Supérieur du Sport en Afrique
- **C.T.R.** : Conseiller Technique Régional
- **D.D.J.S.L** : Direction Départementale de la Jeunesse des Sports et Loisirs
- **E.P.S.** : Education Physique et Sportive
- **F.B.A.** : Fédération Béninoise d'Athlétisme
- **F.M.I.** : Fonds Monétaire International
- **I.A.A.F.** : Association Internationales des Fédérations d'Athlétisme.
- **J.O.** : Jeux Olympiques
- **M. J.S.L.** : Ministère de la Jeunesse des Sports et Loisirs
- **P.A.F.** : Pays Africains Francophones
- **P.A.S.** : Politique d'Ajustement Structurel
- **P.M.A.** : Pays les Moins Avancés
- **P.N.B.** : Produit National Brut
- **P.R.I.** : Pays en Développement à Revenu Intermédiaire
- **P.V.D.** : Pays en Voie de Développement
- **U.N.E.S.C.O.** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- **U.S.A.** : United States of America

Liste des Tableaux et schémas

Schéma 1 : Récapitulatif de l'analyse systématique 33

Tableau I *:* **Dirigeants de la F.B.A. de 1960 à 2014** 36

Schéma 2 : **Organigramme montrant le fonctionnement réel de la F.B.A.** 41

Schéma 3: Organigramme montrant le fonctionnement formel d'une association 42

Schéma 4 : Organigramme montrant le fonctionnement réel actuel de la F.B.A. 43

Tableau 2 : Echantillonnage 45

RESUME

Le présent mémoire est basé sur le **« système d'action collective et logique managériale dans la Fédération Béninoise d'Athlétisme** ». Il essaie de mettre en exergue les dysfonctionnements caractéristiques de la Fédération Béninoise d'Athlétisme à l'ère du renouveau démocratique. A travers les analyses, les dysfonctionnements sont associés aux pratiques des acteurs du système ainsi qu'au mode de gouvernance qui le régit.

Mots clés : système d'action collective – logique managériale - athlétisme

Summary

The present survey is based on the collective action system and the management logic in the Beninese Athletic Federation. It tries to show the characteristically disfunctionning of Beninese Athletic Federation from 1960 till today. Through these analyses, the author associates them to the practicals of the actors of the system and to the current mode of governance.

Key words: Collective system action – Managerial logical – Athletism

INTRODUCTION

Le sport, demeure une pratique sociale, mondiale, qui joue un rôle important dans l'épanouissement de l'homme. (Zounkari, 1992 : 5). Avec le développement actuel des sociétés, bénéficiant de puissants supports scientifiques, techniques et médiatiques, les activités physiques et sportives (A.P.S.) participent au développement corporel, moral et au bien-être social de la personne humaine. Le sport contribue à l'éducation, au développement socio-économique, et à la cohésion des nations et des peuples. (Gouda, 1986 :22)
Malgré ses aspects négatifs (violence, agressivité, chauvinisme), le sport est un facteur indispensable au développement des sociétés. Les A.P.S. ont atteint leur plus haut niveau de développement dans les pays industrialisés de l'Occident et de l'Orient. Ces pays ont su imposer aux A.P.S. une rationalité adaptée à leur environnement. Cette rationalité s'impose aujourd'hui aux autres pays du monde, et particulièrement aux pays en développement tel que le Bénin. (Gouda, 1997 : 67). Les A.P.S. au Bénin, depuis leur introduction avec la colonisation française, ont évolué sous l'influence des sociétés européennes qui sont des sociétés industrielles et post- industrielles (qu'elles soient de type libéral ou de type socialiste). Cependant, le sport, tel que conçu actuellement, correspond-t-il à des réalités du milieu, aux besoins, aux orientations conçues pour hisser le Bénin à un niveau élevé de développement corporel ?

Cette question se justifie lorsqu'on comprend que la situation sportive n'est pas brillante au Bénin. En effet, tous les acteurs et autres intéressés des A.P.S. demandent que les textes régissant le sport soient révisés avec plus de réalisme. Le réalisme pour nous, exige que le Bénin ait désormais sa propre vision du sport et en particulier de l'athlétisme. C'est dans cette optique que se situe la réalisation de ce mémoire du diplôme d'études approfondies(DEA).

L'analyse de ce thème est penchée non seulement sur le fonctionnement du système fédéral (à travers les textes et les différentes structures d'organisation), mais aussi sur les rôles et les comportements des différents acteurs qui coopèrent au sein de la Fédération (analyse stratégique des acteurs), et enfin sur l'impact et les influences qu'exerce l'environnement (pertinent) sur le fonctionnement de la Fédération Béninoise d'Athlétisme(FBA). Cette analyse a été complétée par une évaluation des actions (réalisations dans le domaine d'athlétisme). La réussite de ce travail exige la prise en compte d'une donnée incontournable : le sport (et particulièrement l'athlétisme) ne peut être compris de façon isolée en dehors des dimensions culturelles, sociales, économiques, politiques et du développement national.

PREMIERE PARTIE :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Chapitre 1 :

Problématique, Hypothèse et Objectif

1.1 Problématique

De nos jours, aucun « *processus de démocratisation ne peut être efficace et durable s'il ne prend pas en considération le crucial secteur du sport* » (Houessou, 2008 :8)

La marginalisation du sport de performance vue à travers la Fédération béninoise d'athlétisme (FBA) la réduit à un symbole d'organisation. Cependant, avec l'avènement de la démocratie au début des années 1990, les dirigeants béninois ont cherché à rompre avec ce modèle. Ainsi, la *« Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation »* tenue en 1990 est l'événement déclencheur de la démocratisation de la vie politique et des différents secteurs de la société y compris le sport. Les nouveaux textes régissant l'athlétisme prônent une organisation basée sur l'association (le club) au sein d'un système fédéral. (Gouda, 1997 :68) La charte adoptée en 1991 affirme la volonté de l'Etat de faire reposer la politique sportive sur la démocratie et les droits de l'homme et de considérer l'organisation et le développement du sport comme un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Le développement du sport et en particulier de l'athlétisme est alors confié aux sportifs et aux associations qui peuvent se constituer librement et se regrouper en ligues et fédérations. Une question se pose cependant : les nouvelles dispositions officielles ont-elles favorisé le changement dans l'approche politique du sport et en particulier en athlétisme au Bénin ?

Cette question est d'autant plus pertinente que la structuration formelle et les prescriptions officielles ne sont pas déterministes du fonctionnement et des changements dans les organisations puisqu'elles laissent libre cours aux stratégies parfois contradictoires des acteurs (Friedberg ; Crozier et Friedberg, 1997). Partant de cela, on peut envisager que les différents acteurs de la Fédération béninoise d'athlétisme aient une lecture différente des textes

régissant leurs activités et adoptent par conséquent des stratégies divergentes marquées par des résistances au changement, avec pour corolaire, la persistance de mode de fonctionnement hérité du système centralisé des années 1970 à 1990 et la prégnance du modèle de la performance. L'analyse du système de Fédération béninoise d'athlétisme permet de traiter ces questions et de comprendre les continuités et les ruptures qui naissent du changement d'idéologie politique ou du mode de gouvernance du sport fondée sur les chartes de 1976 et de 1991. Pour mieux cerner le sens de la politique de développement et de la logique managériale, la sociologie des organisations avec notamment les travaux de (Crozier et Friedberg 1977), (Renaud 1989), Friedberg (1993) adaptés aux organisations sportives par Gouda (1986 et 1997), Chifflet (1990), Gasparini (1996), servent à éclairer l'articulation entre système formel et stratégies (informelles) des acteurs puis à identifier les influences de l'environnement sur le fonctionnement du sport.

1.2 HYPOTHESE

Les mauvais résultats de l'athlétisme au Bénin sont dus à trois principaux facteurs à savoir :

- **la mauvaise organisation (management) et stratégies d'acteurs**
- **le manque d'entretien des athlètes**
- **le nombre insuffisant d'infrastructures et de matériels**

Nous essayerons d'aborder les problèmes qui minent les disfonctionnements du système global. Pour cela, nous nous sommes assigné quelques objectifs.

1.3.1 OBJECTIFS

Pour mieux comprendre le système, nous nous sommes fixé comme objectifs :

d'identifier la logique managériale.

Pour atteindre ces objectifs, des objectifs spécifiques ont été formulés :

1.3.2 Objectifs spécifiques

- ✓ **analyser le comportement des acteurs**
- ✓ **repérer le mode de gouvernance du système**

Chapitre 2 :

CHAMP CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

2.1 Clarification conceptuelle

Le sujet de recherche renvoie à la clarification de certaines terminologies comme : développement, action collective, logique managériale, fédération sportive et système fédéral.

2.1.1 Le développement

Il désigne l'amélioration des conditions et la qualité de vie d'une population. Il renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bienêtre. Le développement ne doit pas être confondu à la croissance économique. Cette dernière peut contribuer au développement, mais tel n'est pas toujours le cas et dans pareille circonstance, on parle de croissance sans développement : la croissance ne s'accompagne pas de l'amélioration des conditions de vie. Par ailleurs, la richesse n'implique pas nécessairement le développement. Le cas de la république démocratique du Congo qui best très riche en ressources minières et naturelles mais sous développé est évocateur. De même, il ne suffit pas d'avoir une importante population ou d'être un ancien peuple pour prétendre au développement. Le Nigéria et l'Egypte sont des cas concrets. Donc il est à retenir que le développement ne doit être confondu ni à la croissance, ni à la richesse, ni la surpopulation, ni à l'âge d'un pays. Le développement englobe tous les domaines de la vie au point d'être considéré comme un phénomène social total. Ainsi tout développement qui se veut être global et harmonieux doit prendre en compte les domaines de l'économie, du social, de la politique, de l'environnement, de la culture et de la technologie. Mais depuis la fin du XXème siècle, est apparue la terminologie du développement durable. En 1987, la commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport Bruntland définissait le développement durable comme le « *développement qui répond aux besoins présent sans*

compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propre besoin… ». L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique.

La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérant et viable à long terme entre ces trois enjeux. Mais, le développement durable n'est possible sans la sécurité.

2.1.2 L'action collective

« *C'**est un construit humain dont les conditions d'émergence et de maintien doivent être expliquées. C'est un système organisé dans lequel chaque participant serait un rouage nécessaire et neutre. « Un groupe au sens où on l'entend en psychologie sociale (c'est-à-dire existence d'un but commun accepté par tous les membres, existence de réseaux d'interaction entre eux et de relations d'interdépendance (interrelation)-notion de pouvoir-en leur sein).* »(Gouda, 1997 : 92).

2.1.3 La fédération sportive

Elle est définie sociologiquement comme un système d'action c'est-à-dire « *un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure ; c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux* » (Crosier et Friedberg, 246).

2.1.4 Le système fédéral

« *C'**est un système dont toutes les parties sont interdépendantes, qui possède donc un minimum de structuration, ce qui le distingue du simple agrégat, et qui**

dispose en même temps de mécanisme qui maintienne cette structuration et qu'on appelle mécanisme de régulation ». (Crosier et Friedberg, 243)

2.1.5 Système d'action concret

« *Un système d'action concret est un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure, c'est- à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux* » (Crozier et Friedberg, 286)

Chapitre 3 :

REVUE DE LA LITTERATURE ET CADRE THEORIQUE

3.1.1 REVUE DE LITTERATURE

En nous référant aux différents travaux sur le management des organisations en Afrique francophone, il ressort que quatre coupes du monde de football (Uruguay, Brésil, Argentine et Mexique) et seulement les Jeux Olympiques de Mexico (1968) se sont déroulés dans les PVD, alors que les retombées financières et structurelles (hébergement, transport, communication…) de ces compétitions sont indéniables.

D'autres travaux sur la délocalisation des firmes de produits sportifs, sur le départ des meilleurs athlètes en Europe (Bourg, 1989), sur la diminution du nombre de médailles aux J.O. (Kaach, 1985), confortent l'idée que le développement du sport dans les PVD serait un « *mirage* » (Elame-Jackson, 1977). Parmi les recherches abordant ce sujet, deux hypothèses conceptuelles complémentaires fournissent des débuts d'explication à ce phénomène. Une première théorie « *d'inspiration géopolitique* », synthétisée par Augustin (1995), part du principe qu'il existe une étroite corrélation entre les foyers de création du sport moderne et la mondialisation des pratiques. Il apparaît que les pays riches ayant un fort taux d'urbanisation sont ceux où les sports de compétition et de loisir sont les plus développés, alors que dans les pays pauvres, particulièrement les plus enclavés ou les plus ruraux, le sport a peu pénétré la société dans son ensemble. Seuls le football et l'athlétisme, en tant que pratiques « *modernes* » importées, jouent un rôle primordial en Afrique. Haumont (1995) souligne que l'évolution du sport ne peut se réaliser vraiment que lorsque la demande et l'offre sont suffisamment fortes. Cette tendance expliquerait, en partie, les disparités et les variations de développement du sport entre les PVD et les autres pays. Alors que la volonté de participation des PVD (et leurs athlètes) aux compétitions et aux instances internationales manifeste un besoin de reconnaissance de ces pays sur l'échiquier géopolitique mondial, ces nations ne semblent pas disposer des moyens économiques et humains pour lutter et elles

participeraient en réalité à l'illusion égalitaire du sport. Le nombre de candidatures et le choix des lieux des Jeux Olympiques (Mathieu et Praicheux, 1992) et de la coupe du monde de football, illustrent les enjeux et les rapports de force à l'œuvre dans cet ordre sportif mondial. Que ce soit au niveau des sièges administratifs des Fédérations internationales et de la nationalité de leur Président (Ben Larbi et Leblanc, 1991), qu'au niveau des lieux des grandes compétitions (Mathieu et Praicheux, 1992), il ressort que les cent cinquante pays du tiers monde sont très peu concernés. Une seconde théorie de « *genèse organisationnelle* », impulsée par Chifflet et Gouda (1992), postule que la transposition de modèles sportifs ''occidentalisés'' axés sur la performance, inadaptée aux caractéristiques économiques, culturelles et sociales des PVD, a entraîné la mise en place de structures vides, de moyens qui ne permettent pas le développement du sport dans son ensemble.

Non seulement, il apparaît que cette orientation vers le sport de performance débouche sur des objectifs culturels erronés, mais elle constitue également une stratégie vouée à une impasse structurelle. En ce sens, la mondialisation du sport va parfois à l'encontre des valeurs et des cultures des peuples (Redeker, 2002) car le sport revendique l'universalité à la différence des jeux traditionnels qui s'enracinent et se spécifient dans les communautés singulières qui les promeuvent (Camy, 2001).

Le recours à des cadres d'étude différents (théories «*d'inspiration géopolitique* » et de « *genèse organisationnelle* ») peut apparaître, de prime abord, comme un obstacle à une analyse dynamique des similitudes du développement et des modes d'organisation du sport dans les pays de l'Afrique francophone(PAF). Le concept de « *modèle sportif africain francophone* », à l'instar du « *modèle sportif européen* » promu par la Commission Européenne (Camy, 2001), semble mettre en évidence, au-delà des différences entre les nations qui composent l'Afrique francophone, un ensemble de points communs

qui le distingue des modèles sportifs « *nord-américains* », « *socialistes* », etc.

Appréhendé en termes de stratégies et de rapports de pouvoir, le mode de gestion d'une discipline (athlétisme…) peut être considéré comme sous-système sportif où les organisations agissent dans les contraintes générales d'une rationalité limitée (Crozier et Friedberg, 1977 :10). L'étude comparative des systèmes sportifs africains francophones devrait permettre de faire émerger des « *configurations sportives*» (Camy, 2001) relativement similaires à partir d'indicateurs culturels, économiques et politico-juridiques. Une « *analyse stratégique* » macroscopique (Crozier et Friedberg, 1977) permettra de dégager les répercussions structurelles et politiques, des principaux événements exogènes et endogènes qui ont influencé le niveau de développement de ce secteur et à aboutir à une hiérarchisation des systèmes sportifs dominants, avec leurs stratégies et leurs réseaux de relations, face aux finalités intégrative, éducative, récréative, médiatique et de consommation du sport. (Mélèze, 1984) guidé par des principes cohérents déterminés par les acteurs prépondérants des États qui influencent l'immobilisme des stratégies des organisations des PAF.

« *Le premier club sportif fut fondé en 1905 à Conakry et il était réservé exclusivement aux européens, le premier match de football fut disputé seulement entre européens en 1913 à Dakar, la première association sportive réservée aux autochtones ne fut créée qu'en 1921 et la première compétition à l'échelle de la fédération eut lieu en 1948 à Abidjan* » (Danthu, 1997, 11). Cette institution sportive a conservé la même organisation en restant régie par les mêmes lois que celles du sport français. Ainsi, l'héritage structurel, économique et politique a pesé lourdement sur le fonctionnement de ces pays, y compris sur l'institution sportive. L'héritage de la colonisation était si profond que toutes les sociétés colonisées avaient conservé pratiquement intactes les structures administratives et économiques introduites durant la période coloniale. Des sports nouveaux et

des modalités nouvelles de pratique sportive, inconnus pour ces sociétés, se sont diffusés au détriment des pratiques physiques traditionnelles.

Mais, c'est aussi le début de « *l'achat* » de sportifs professionnels avec un exode massif des meilleurs éléments des pays en voies de développement (PVD) et des tentatives «*d'asservissement*» des équipes nationales par les multinationales. Toute cette activité génère des flux financiers et économiques considérables : plus de 120 millions de dollars représentant près de 3 % du commerce mondial (Fontanel et Bensahel, 2001 :30). Les différences de développement et de diffusion sportive entre les Etats dépendent souvent de multiples facteurs *« inhérents aux conditions qui ont présidées à la diffusion du mouvement sportif »* (Arnaud, 1988 : 43). Par rapport à la France, la gestion du sport au Bénin n'a pas suivi la même évolution. Sur le plan des infrastructures sportives, il y a un sous-équipement général dans les PAF. Un autre indicateur provient de l'étude faite par l'UNESCO (Andreff, 2001) qui fait ressortir un sous-équipement des 16 pays les moins avancés dont le Bénin. Malgré ce déficit, partent en dotation d'infrastructures, pour des raisons politiques et de prestige, le Bénin possède deux complexes sportifs le Bénin n'a qu'une capitale dans les textes : (Porto Novo) pour accueillir les grandes compétitions, et s'entraîner convenablement.

De plus, le manque de stratégie de développement et de stratégie managériale dans les organisations (Crozier et Friedberg, 1977) a montré que la rationalisation des organisations améliore leur rendement.

Oumarou (1997) distingue au Cameroun quatre modèles de clubs : le modèle notabilitaire où le club est contrôlé, par des notables cumulant les positions politiques et/ou économiques; le modèle communautaire où les clubs sont gérés par des dirigeants issus du public ou du club; le modèle municipal où

les clubs sont contrôlés par les municipalités ; le modèle d'entreprise où le club est dépendant de l'entreprise qui l'a créé.

Une étude faite à l'I.N.S. Moulay Rachid sur les dirigeants de clubs de football de 1ère Division (Larbi, 1993) montre que 70 % des dirigeants ont plus de 10 ans en club et 100 % n'ont pas de diplôme sportif ou en gestion du sport ; ceci a pour conséquence l'absence de réelle professionnalisation dans les systèmes sportifs des PAF.

Pour l'Algérie, le budget alloué au département de la Jeunesse et des Sports pour l'année 2002 représente 6272 millions de dinars dont 1 486 pour le sport, ce qui représente 0,31 % du budget de l'État (Zeghdoud, 2002). En Tunisie, le budget pour le sport est de 62 millions de dinars (soit environ 200 millions de francs ou 30 millions d'euros) en 1994, soit 1,53 % du budget général de l'État (Khiari, 1999). Pour le Maroc, l'évolution de 1956 à 2000 de la part du budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports indique qu'il n'excède que rarement les 0,7 % du budget de l'État ; son montant était de 942256000 dirhams soit 16122000 francs CFA en 2000 (Kaach, 2002).

Il ressort de cette analyse des documents qu'aucune recherche n'a été effectuée sur l'organisation de l'athlétisme ni au Bénin ni en Afrique et c'est ce qui justifie le choix de notre sujet.

L'inadaptation du système juridique et organisationnel du « *sport public* » dans les PAF, en adéquation avec leurs caractéristiques économiques, culturelles et sociales, accentue la rupture avec la France. Dans ce pays, l'émergence et l'évolution des ressources sportives locales se sont réalisées dans un réseau de contraintes institutionnelles, juridiques et financières, avec lesquelles l'État et les collectivités territoriales doivent composer pour gérer leur territoire. L'évolution des lois sur le sport, en direction du professionnalisme et de la professionnalisation, en adéquation avec la décentralisation et la déconcentration

des Ministères au niveau local, a favorisé la progressive mise en place d'un management public du sport (Bouchet, 1992 :13). Ce dernier recouvre l'ensemble des méthodes et techniques modernes (marketing, gestion sociale, etc.) permettant aux responsables des organisations de service public de gérer structures et missions (Hussenot, 1983). Le management public combine des contraintes d'efficacité (capacité d'atteindre des objectifs préalablement fixés) avec des contraintes d'efficience (obtention des résultats au moindre coût), ce qui suppose une démarche cohérente et rationnelle (Chevallier et Lochak, 1982). Il repose sur une programmation rompant avec l'annualité, une reconnaissance et la décentralisation ou la délégation des responsabilités individuelles, et une large place accordée à la concertation et à la contractualisation avec des autorités publiques ou privées (Auby, 1996). Le management public du sport remplace la logique des moyens et des valeurs de l'approche légaliste par une logique de résultat et de but à atteindre avec efficacité et efficience (Noir, 1993). Malheureusement, il apparaît que c'est davantage la logique bureaucratique et légaliste des Ministères (et de leurs directions) qui prévaut dans la gestion publique du sport dans les PAF. Cette logique favorise les privilèges et les pouvoirs acquis au détriment du développement économique et social.

3.1.2 CADRE THEORIQUE

La théorie des organisations obéit à trois niveaux d'analyse à savoir : l'analyse systémique, l'analyse stratégique et l'analyse de l'environnement. Les deux premiers niveaux sont liés et même difficiles à distinguer. Ils sont complémentaires car l'un ne peut se faire sans l'autre sous peine d'erreurs : sans l'analyse systémique, l'analyse stratégique ne sera finalement qu'une interprétation de phénomène, et sans l'analyse stratégique, l'analyse systémique reste spéculative et déterministe. Ces deux logiques sont aussi, dans un certain sens, opposées : dans l'analyse stratégique, on cherche quel calcul chaque acteur

peut faire de son intérêt dans la négociation qu'il doit mener avec ses partenaires « *logique individuelle* » ; et dans l'analyse systémique, on cherche quel ensemble de cohérence et de finalités hiérarchisée tend à s'imposer à lui à travers le résultat des jeux auxquels il doit jouer « *logique déductive* » (Crozier et Friedberg, 1977 : 203,204). Ces deux logiques sont aussi divergentes et pour les intégrer, on a recours au concept de « *jeu* » qui, en tant que modèle d'intégration sociale parvient à les dépasser. Le troisième niveau d'analyse est celui de l'environnement pertinent et spécifique de l'organisation. C'est un environnement proche et significatif, et qui caractérise toute organisation.

L'analyse stratégique, qui propose de comprendre les comportements sociaux à partir du rôle de chaque individu dans une organisation, permet de réaliser l'étude d'une association sportive. Le terme « *organisation* » a souvent désigné à la fois un état et une dynamique (Friedberg, 1993 :33). L'état est la caractéristique des organisations classiques, assez fortement structurées, dont les frontières sont plutôt stables. La dynamique renvoie au processus par lesquels les individus ajustent leurs comportements et coordonnent leurs conduites dans la poursuite d'une action collective. Un club est ainsi caractérisable à l'aide d'une approche systémique qui consiste à repérer sa structure formelle et son système informel, eux- mêmes induits par les contraintes de l'environnement social, et d'une analyse des objectifs et des stratégies de l'organisation d'une part, de chaque membre- acteur d'autre part, qui va rendre possible la mise en évidence du fonctionnement réel.

En effet, les organisations ne sont qu'un cadre plus ou moins contraignant, constitué de conflits de rationalités, d'oppositions et d'alliances entre individus et groupes, de processus de pouvoir et donc de mécanismes de régulation des actions. Pour saisir leur fonctionnement, le concept « *d'échange* » est central ; il s'agit d'échange « *politique* », concept qui englobe celui de jeu dans les zones d'incertitude décrites par Crozier et Friedberg (1977), et se différencie de la

notion d'échange économique, présente dans les négociations classiques du marché (achat, vente), puisque les transactions peuvent porter sur du symbolique ou des positions de pouvoir.

Ces échanges sont des résultats de stratégies d'acteurs rationnels, mais d'une rationalité limitée (Simon, 1957) à cause des données cognitives, affectives, culturelles et idéologiques propres à chaque acteur. En effet, la rationalité d'un individu dépend toujours de deux dimensions. D'une part, son histoire personnelle, sa « *prédisposition* » qui conditionne ses préférences, ses goûts, ses objectifs, sa perception des situations (fortement corrélée avec sa catégorie sociale d'appartenance évaluée avec les indicateurs suivants : diplôme, profession, revenu). D'autre part sa « *position* », c'est- à-dire les contraintes et opportunités de la situation d'interaction momentanée dans laquelle il se trouve (fortement corrélée avec ses intérêts sociaux - contribution, temps, besoin, égalité-évalués avec les indicateurs: âge, sexe, ancienneté et vécu sportif, sensibilité politique et sociale).

Mais, lorsque la situation d'interaction dure, il est possible de considérer les comportements comme symptômes de la structure et des règles du jeu particulier du contexte d'action. Les stratégies choisies par les uns et les autres sont alors le produit d'un « *choix* » perçu comme inévitable dans une situation particulière. Une fois les caractéristiques spécifiques d'un contexte d'action (structure, enjeux, règles du jeu…) découvertes, grâce à l'étude du comportement jugé rationnel de chaque acteur, on peut remonter aux « *dispositions individuelles* » (composantes culturelles, histoire individuelles, etc.) qui ont agi sur les choix de chacun pour comprendre les déterminismes sociaux qui ont pu intervenir.

L'approche stratégique met ainsi en évidence la structure de coopération et d'opposition entre un ensemble d'acteurs et la logique de fonctionnement qui en découle. Pour cela, il est nécessaire de mener de front trois types d'approches

pour recueillir des données sur le système, l'environnement et les acteurs, afin de mettre en perspective ces données et reconstruire la dynamique réelle du fonctionnement.

Ainsi présenté, cette théorie est adaptée à l'organisation sportive par Gouda en 1986 et en 1997.

Prise comme un système fédéral, la F.B.A peut donc être considérée comme un « *système d'action concret* ». (Crozier et Freiberg, 1977 :246) définissent le « système d'action concret » comme : « *un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ces participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure, c'est- à -dire la stabilité de ces jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux* » Les organisations apparaissent comme une classe particulière de systèmes d'actions concrets qui présentent des caractéristiques particulières : structuration plus forte, existence de buts plus clairs, formalisation des jeux autour de ces buts, conscience de participants à l'existence de ces buts et responsabilité partiellement assumée, au moins par des dirigeants, de certaines des régulations. Crozier et Friedberg(1977).

Au regard de ce qui précède, nous remarquons que la F.B.A « … *peut être analysée comme une organisation, c'est à dire le lieu d'articulation de deux réalités : les désirs et les attentes des sportifs d'une part et l'existence d'une structure fédérale d'autre part* » (Gouda, 1986 : 28).

La F.B.A possède donc une structuration importante, des buts clairement exprimés (organisation et gestion de l'athlétisme en vue d'atteindre une certaine performance), une coopération poussée entre les membres pour la réalisation d'une bonne performance sous la conduite d'un bureau directeur.

Dans ce système établi, les différents acteurs fédéraux jouent un rôle non négligeable, voire déterminant. En effet, « *la stratégie des acteurs tente*

(inconsciemment ou non) de modifier le système et d'influencer son fonctionnement afin d'en tirer le maximum de bénéfices (les gains) et de réduire au minimum les pertes échecs », (Gouda, 1986 : 28). Les acteurs du système à travers une marge de manœuvre irréductible et relative, choisissent leur stratégie dans les jeux qui leur sont imposés. En jouant, chaque acteur cherche à privilégier ses propres intérêts. Cette capacité à faire passer sa stratégie dans l'organisation est appelée « *jeu* ».

Les acteurs de la théorie des organisations définissent le jeu comme « *l'instrument que les hommes ont élaboré pour régler leur coopération. C'est l'instrument essentiel de l'action organisée. Le jeu concilie la liberté et la contrainte. L'athlète reste libre mais doit, s'il veut gagner, adopter une stratégie rationnelle en fonction de la nature du jeu et respecter les règles de celui-ci* » (Crozier et Friedberg, 1977 : 97).

Nous pouvons conclure que le jeu apparaît comme un construit humain, et on doit considérer le fonctionnement d'une organisation comme le résultat d'une série de jeux auxquels participent les acteurs. Le respect des règles de jeu aura pour conséquence le maintien du jeu, donc de l'organisation.

Ce propos sur l'acteur montre l'intérêt qui lui est accordons, parce que non seulement il est difficile de l'ignorer, mais il importe de lui accorder une attention particulière. L'acteur doit être considéré, non seulement comme une main et un cœur, mais aussi et surtout comme une tête, c'est- à -dire comme une liberté, un agent autonome, capable de calcul et de manipulation, qui s'adapte et agit en fonction de ses partenaires. De ce fait, l'organisation devient le siège des « *relations de pouvoir* », de l'influence, du marchandage et du calcul. C'est à travers ces relations conflictuelles que les acteurs peuvent développer leurs stratégies et peser sur le système, et sur leurs partenaires. La conduite de l'acteur n'est pas le produit mécanique de l'obéissance ou de la pression de données structurelles, elle est toujours l'expression et la mise en œuvre d'une liberté si

minime soit-elle (liberté irréductible). C'est pour avoir ignoré cette capacité à s'adapter que la charte des sports de 1991 au Benin n'a pas réussi à s'imposer. Non seulement elle semble n'avoir pas eu un écho favorable, mais les règles qu'elle a établie ne furent pas respectées.

« *...pour provoquer un miraculeux changement qualitatif dans son sport, le Bénin a investi d'importantes sommes d'énergie et d'argent. Mais, c'est oublier que les problèmes n'existent qu'à travers les systèmes d'actions qui essaient de les résoudre. D'autre part, ces systèmes ne se réduisent pas à des problèmes matériels ou d'orientations idéologiques, mais ils constituent des construits humains, n'obéissent jamais aux injonctions ou décisions arbitraires d'un sommet ou d'un régulateur central* » (Gouda, 1986 : 31).

L'échec de la charte des sports s'explique également par le fait que le mécanisme habituel de réforme ou des interventions de changement menées sur un système sur lequel on ne dispose pas de moyens de connaissances suffisants comporte un jeu d'action ou de réaction dans lequel s'étouffe graduellement toute volonté de transformation. L'action de changement qui n'est pas fondée sur une appréciation suffisante et raisonnable des jeux et régulations qui gouvernent le système sur lequel on veut agir, entraîne naturellement des réactions de défense. Le système s'adapte en maintenant son identité par une série d'ajustements compensatoires qui transforme plus ou moins totalement le sens de la réforme. (Crozier et Friedberg, 1977 :354) cité par Gouda 1986.

La réforme du sport béninois a été élaborée sur la base de l'option démocratique du pays en 1991. Le sport n'a fait que suivre les reformes dans les autres secteurs, mais sans une analyse rigoureuse du système sportif et ses acteurs.

Le système fédéral n'est pas un phénomène naturel. Il est né du besoin de ses membres de trouver un cadre favorable pour résoudre un problème qui les

préoccupe tous : le développement de l'Athlétisme. Dans le système ainsi constitué, personne n'est neutre ; au contraire, tout en poursuivant l'objectif commun, chaque acteur développe sa propre stratégie. Entre pratiquants, dirigeants, entraineurs, juges, supporters, sponsors ou mécènes, il se crée des réseaux complexes d'interaction de communications et d'échanges. La fédération n'est pas une organisation transparente, elle est le royaume de la contradiction, des « *relations de pouvoir* », de trafics d'influence, de luttes d'intérêts. Chaque acteur essaye d'utiliser la machine collective à son profit, ce qui peut l'amener à négocier pour obtenir des compromis, à biaiser et même à tricher.

L'analyse stratégique des différents acteurs de la F.B.A se révèle d'un grand intérêt dans l'étude de cette organisation. Après cette remarque sur les acteurs, nous allons pouvoir définir un concept que nous avons utilisé plus haut ; il s'agit du concept « *pouvoir* ». Pour les acteurs de la théorie des organisations, le pouvoir est défini comme : « *le rapport de force, dont l'un peut retirer l'avantage que l'autre, mais où, également, l'un n'est jamais totalement démuni face à l'autre* ». (Crozier et Friedberg, 1977 : 59). Ils ajoutent que « *le pouvoir est donc une relation et non un attribut des acteurs* » (Crozier et Friedberg, 1977 : 56). Les relations de pouvoir sont donc inévitables dans toute action collective qui permet aux participants de coopérer. « *Toute analyse sérieuse de l'action collective doit mettre le pouvoir au centre de ses réflexions car l'action collective n'est rien d'autre que la politique quotidienne. Le pouvoir est sa « matière première* ». (Crozier et Friedberg, 1977 : 22). Il a un restrictif et désigne un cadre pertinent et spécifique, capable d'influencer la fédération dans son fonctionnement, la structuration de l'espace qu'elle occupe, ainsi que les stratégies des acteurs sportifs.

« *les rapports à l'environnement peuvent être considérés comme les produits d'autres jeux qui débordent les frontières formelles de l'organisation et*

dont la logique et les règles propres deviennent la médiation fondamentale des influences de l'environnement. » (Crozier et Friedberg, 1977 :139).

Dans l'environnement pertinent de la F.B.A, certains acteurs sociaux détiennent face à elle des sources d'incertitudes si importantes que le contrôle et la maîtrise de cet environnement devient vitale pour elle, pour assurer son maintien et son développement. Comme acteurs environnementaux, nous pouvons citer le ministère de la jeunesse des sports et loisirs (MJSL) et ses services régionaux direction départementale de la jeunesse des sports et loisirs (D.D.J.S.L), le comité national des sports C.N.S, les ligues sportives.

Pour contrôler son environnement, l'organisation essaie de le stabiliser en créant en son sein des services spécialisés dans les rapports avec l'environnement. Ces services sont chargés d'identifier les problèmes et les tendances de l'environnement, d'en informer l'organisation et de proposer des stratégies pour elle.

Les services spécialisés ne pouvant convenablement pas remplir leurs missions (réponses partielles aux problèmes), il sera constitué un certain nombre de réseaux plus permanents, structurés autour de quelques interlocuteurs ou « *relais* » privilégiés, indispensables pour toucher effectivement le segment de l'environnement visé. Ces relais représentent le segment de l'environnement visé auprès de l'organisation, et au même moment, ils représentent également l'organisation et ses intérêts auprès du segment visé.

La fusion de ces deux rôles permet au relais de devenir des réducteurs d'incertitudes face à l'organisation (pouvoir de chantage). Ces relais peuvent être des groupements d'individus, des comités, des services et surtout des personnes telles que les présidents d'honneur, certains supporters et les animateurs bénévoles.

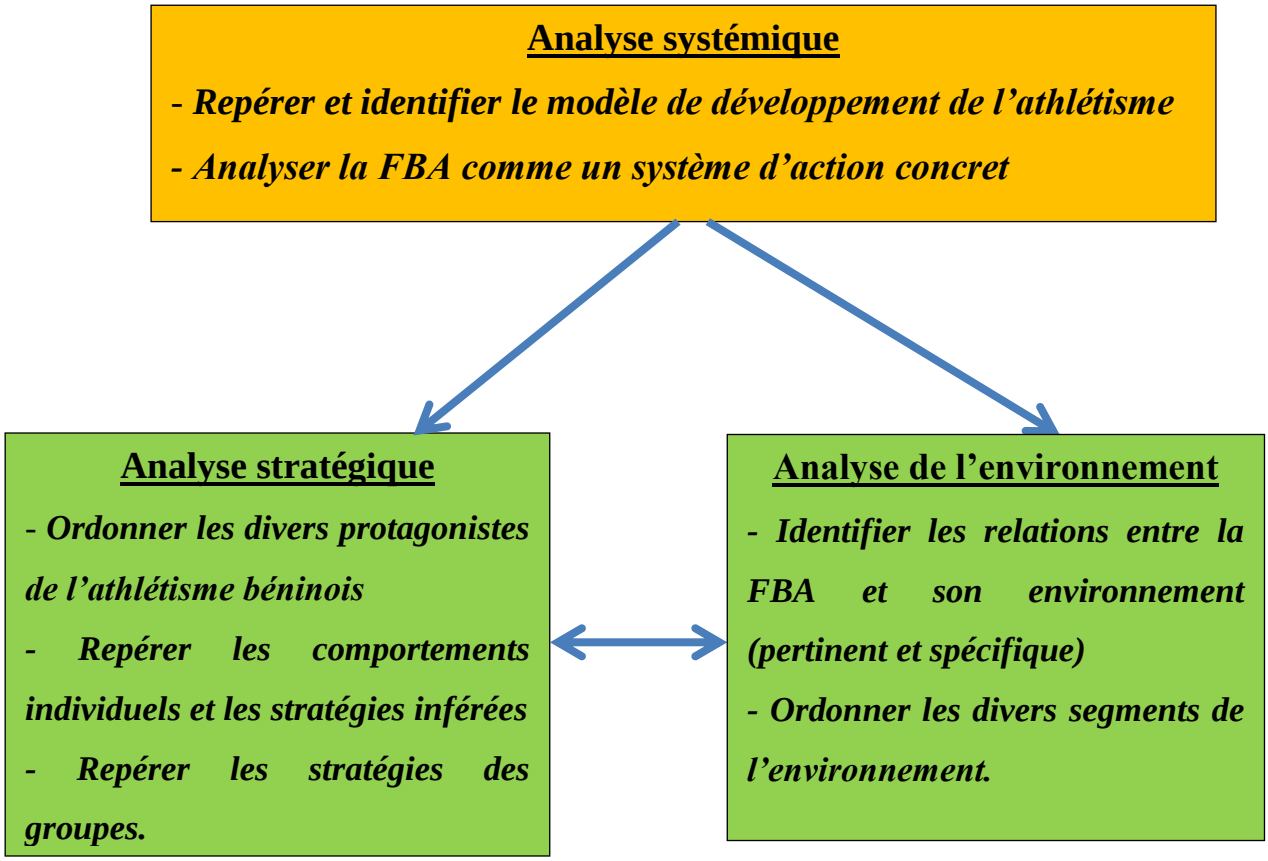


Schéma 1 : Récapitulatif de l'analyse systématique

Chapitre 4 :

CADRE DE L'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

4.1.1 CADRE DE L'ETUDE

Pays de l'Afrique Occidentale, la République du Bénin a une superficie de 114763 Km^2. Il s'étend sur une large bande de terre de 700 Km sur 125Km de large au Sud. Le pays est limité au Nord par le Niger et Nord-ouest par le Burkina-Faso, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la République Fédérale du Nigeria et à l'Ouest par le Togo.

En outre, une réforme administrative engagée depuis les années 1990 a permis d'ériger en 1999, les 77 sous-préfectures en 77 communes dont trois à statut particulier (Cotonou, Porto-Novo et Parakou). Ces 77 communes sont réparties dans les 12 départements du pays à savoir : Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Colline, Couffo, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau, Zou.

Sur le plan démographique, la population du Bénin est évaluée en 2002 à 6752569 habitants au troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3). Elle présente les caractéristiques suivantes :

- un taux d'accroissement annuel de 3,2 % entre 1992 et 2002 ;
- une densité moyenne de 58,8 habitants au Km^2 ;
- une espérance de vie à la naissance de 54 ans (RGPH3) ;
- et une répartition par sexe indiquant 51,4 % de femmes.

Les fondements de l'économie béninoise reposent sur trois secteurs notamment les secteurs primaires (base fondamentale de l'économie nationale), le secteur secondaire encore embryonnaire et le secteur Tertiaire.

L'indépendance du Bénin a favorisé la naissance de fédérations dans différentes disciplines pour permettre une bonne organisation de l'activité sportive dans le pays.

Parmi ces fédérations figure celle de l'athlétisme qui fait l'objet de cette recherche. Mais il faut noter que c'est en 1960 que l'institution chargée de la définition des objectifs, de la promotion, de l'organisation et de la gestion de l'athlétisme qu'est la Fédération Béninoise d' Athlétisme a vu le jour au Bénin.

Son premier bureau fut installé avec à sa tête M. DURAND Justin en 1961. Depuis ce jour, la Fédération Béninoise d'Athlétisme a participé aux jeux olympiques (J.O.) : de Mexico (1968) de Munich en 1972, de Los Angeles en 1980, de Séoul en Corée du sud en 1988, de Barcelone en 1992, d'Atlanta en 1996, de Sidney en 2000, d' Athènes en 2004 et de Pékin en Chine en 2008. Elle a participé également aux deuxièmes jeux Africains à Abidjan en 1961, à Dakar en 1963, à Brazzaville en 1966, à Lagos en 1973, à Alger en 1978. La présence régulière et remarquée de la Fédération Béninoise d'Athlétisme aux compétitions continentales et intercontinentales fait qu'un climat de confiance règne entre le Bénin, la Confédération Africaine de l'Athlétisme (CAA), Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (IAAF) et le Comité International Olympique (CIO). Depuis sa création, différents présidents se sont succédé à la tête de la FBA.

Tableau I : Dirigeants de la F.B.A. de 1960 à 2014

N°	NOM ET PRENOM	DUREE DE PRESIDENCE
1	Monsieur DURAND Justin	de 1960 à 1972
2	Monsieur BANKOLE Emmanuel	de 1972 à 1978
3	Monsieur JOHNSON Jules	de 1978 à 1988
4	Monsieur YORO André	de 1988 à 2001
5	Monsieur MONTCHO Théophile	de 2001 à ce jour

Données du terrain

En ce qui concerne la structure technique nous avons les différents directeur technique national(DTN) de la F.B.A. qui se sont succédé : COCOU Sédani Martial, TCHANKPEKA Laurent, AMEGAN Alfred, GOUTCHOUANOU David, AGANI Athanase, BIO NIGAN Issiako, GBEDINHESSI Thomas, VIGNISSY Germain et HOUNKENOU Zéphirin.

« *La participation régulière aux compétitions organisées par les instances faîtières continentale et mondiale fait qu'un climat de confiance règne entre la Fédération Béninoise d'Athlétisme et ces dernières. L'athlétisme béninois n'a pas connu de très grands moments de gloire* »Bio Nigan, 1998 :6. Ses performances se résument à la moisson de quelques médailles remportées dans les compétitions continentales. La première médaille (Bronze) est remportée en 1963 aux jeux de la communauté à Brazzaville au relais 4X100 messieurs avec Clément DOSSA, André ATCHADE, Alfred APLOGAN, Martial COCOU et Raphael DEGBEDJI. La deuxième médaille (Bronze) est remportée en 1992 aux championnats d'Afrique séniors de Maurice au triple saut féminin par Sonia AGBESSI. La troisième médaille (Bronze) est remportée en 1993 aux championnats d'Afrique Séniors de Durban au triple saut féminin par Sonia AGBESSI. La quatrième médaille (Or) est remportée en 2005 aux 5èmes jeux de la francophonie au Niger par Mathieu GNALIGO au 400 mètres. La cinquième médaille (Bronze) est remportée en 2006 aux Championnats d'Afrique seniors de Maurice par Fabienne FERAEZ au 100 mètres.

Par ailleurs la Fédération Béninoise de l'Athlétisme a organisé régulièrement les compétitions nationales. Il faut noter que l'athlétisme se pratiquait sous la direction du gouvernement et a connu un essor grâce à la Fédération Béninoise d'Athlétisme. Une fédération est structurée souvent de deux façons : une structure administrative et une structure technique au niveau de chaque pays.

La Fédération Béninoise d'Athlétisme dispose d'une solide expérience en matière d'organisation des compétitions d'athlétisme dans la sous-région ouest africaine à savoir :

- Tournoi de la solidarité ;
- Championnats régionaux cadets de l'Afrique de l'ouest ;
- Championnats régionaux juniors de l'Afrique de l'ouest ;

- Championnats régionaux séniors de l'Afrique de l'ouest.
- La Fédération Béninoise d'Athlétisme, fort de ce savoir-faire, a demandé et obtenu l'organisation des 18èmes championnats d'Afrique seniors d'athlétisme qui a eu lieux du 25 juin au 1er juillet 2012 au stade Charles de Gaulle de Porto- Novo.

Ainsi, dans le système sportif béninois composé d'un ensemble que constituent le comité mondial de sport(CMS) le comité national olympique du Bénin(CNOB), les fédérations et les ligues sportives, la F.B.A occupe une place qui lui est propre et dont elle a reçu une délégation des pouvoirs politiques, celle de l'organisation et de l'animation de l'athlétisme. On peut déduire, à l'instar de ce que relève Gasparini en France que l'Etat est ''le titulaire de la compétence en matière d'organisation du sport tout en pouvant déléguer ses pouvoirs aux fédérations'' (Gasparini, 2000 : 43). Il s'agit d'une fédération pluridisciplinaire. Elle comprend diverses structures d'organisation. Elle est le résultat d'une association de ligues sportives, et elle-même est constituée d'associations sportives. En résumé, la F.B.A. constitue une organisation particulière au sein de laquelle tous les adhérents coopèrent. La F.B.A apparaît donc comme un système, et plus précisément comme un « *système d'actions* » parce qu'elle constitue une solution aux problèmes de l'action individuelle.

En effet, en tant que système, la FBA représente un ensemble que constituent les différentes structures d'animation et les catégories d'acteurs que sont les protagonistes de l'athlétisme. Tout cet ensemble œuvre collectivement pour une bonne marche de l'Athlétisme dans le pays. La F.B.A possède une structuration : mécanisme de régulation, administration, équipements sportifs, licenciés, commissions spécialisées, organes de décentralisation. Elle possède aussi des mécanismes de régulation : les règlements (intérieurs et généraux), les sanctions positives (récompenses), ou négatives (punitions) qu'elle prend à l'encontre de ses membres ou que ces derniers peuvent prendre contre elle.

Ces travaux nous ont permis d'analyser l'organisation de la Fédération Béninoise de l'Athlétisme.

4.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE

4.2.1 Nature de l'étude

C'est une étude prospective basée sur la technique de variable aléatoire simple. La recherche a pour objectif d'identifier la logique managériale, d'analyser le comportement des acteurs et de repérer le mode de gouvernance du système. Cette analyse permettra de recenser les maux qui minent la FBA. La recherche est donc de type qualitatif. Toutefois, pour déterminer la typologie des formes de participation des acteurs dans le système d'action concret que constitue la FBA, une approche quantitative a été adoptée en interrogeant les différents acteurs à l'aide d'un questionnaire pour appréhender les différentes formes que prend l'interaction entre les acteurs.

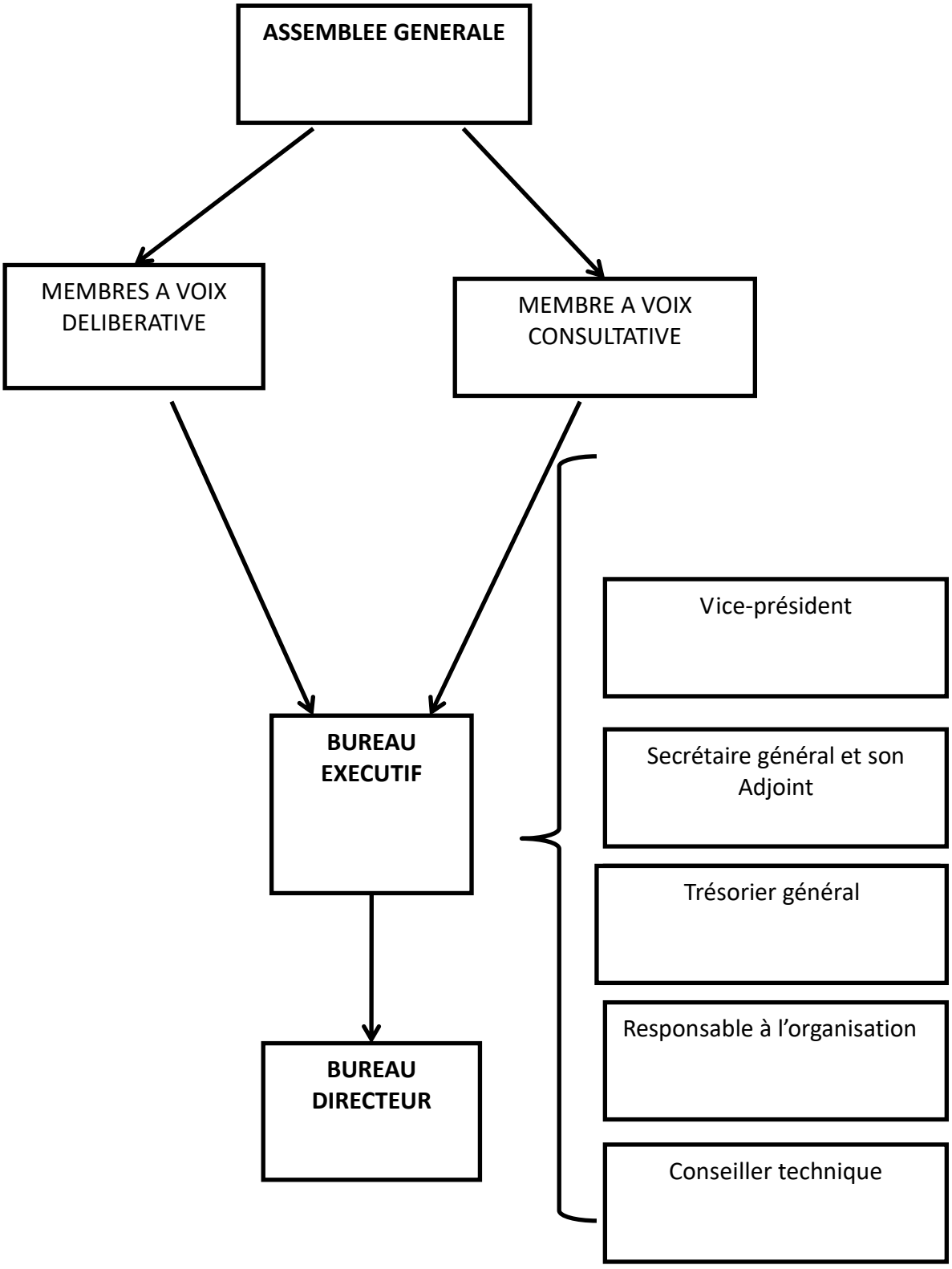
4.2.2 Recherche documentaire

La recherche sur les démarches de participation des acteurs dans la gestion de la FBA dans le contexte de la logique managériale et le mode de gouvernance suppose d'interroger l'environnement normatif et les initiatives des acteurs en cours. Ainsi, une revue et une analyse des textes clés sur le mode de fonctionnement de la FBA et sur les projets de participation des acteurs, une lecture et des enjeux en fonction de ces documents ont été faites. L'analyse du contenu des textes officiels et des écrits sur l'Athlétisme. L'utilisation de données statistiques sur l'Athlétisme, la société et économie nationale.

La charte des sports est la loi réglementant l'organisation et la pratique sportive au Bénin, elle comporte des « *contraintes objectives* » qui définissent le champ d'action de fédérations sportives. Les figures suivantes montrent les

fonctionnements réels des clubs d'athlétisme, de la FBA et du fonctionnement formel de la FBA (cf. Fédération Béninoise d'Athlétisme). Cela permet d'obtenir les organigrammes ci-après :

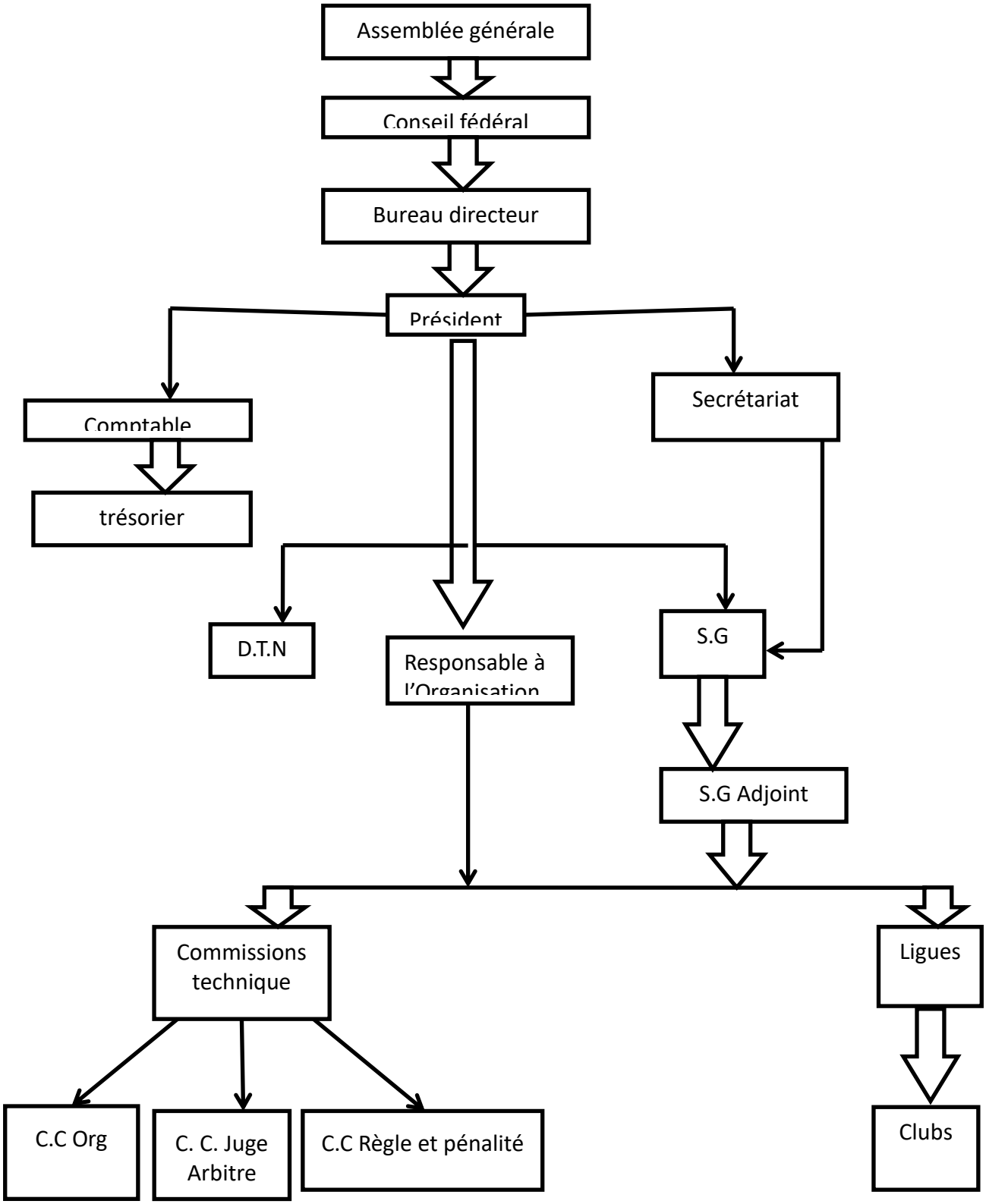
Le Schéma ci-dessous est un organigramme montrant le fonctionnement formel d'une association :



<u>Schéma 2</u> : Organigramme montrant le fonctionnement réel de la F.B.A.

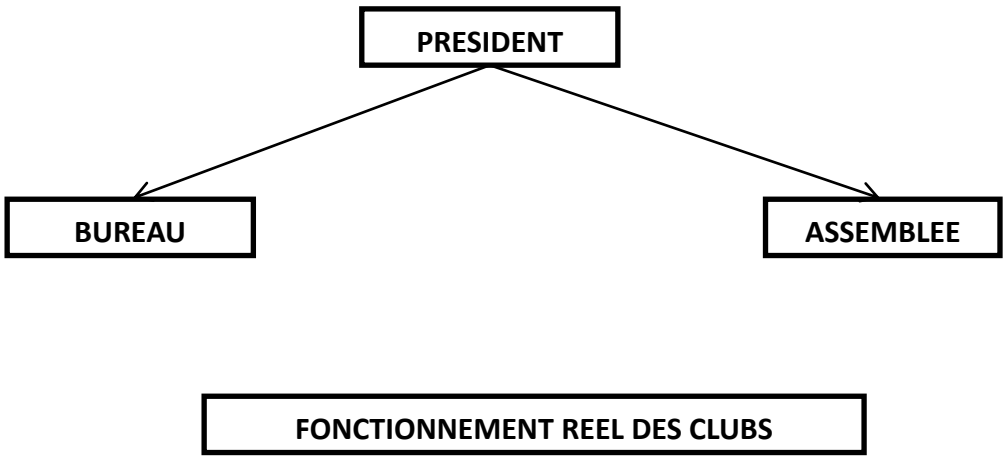
<u>Source</u> : **Frédéric HOUESSOU**

Schéma 3: **Organigramme montrant le fonctionnement formel d'une association**



Source : Frédéric HOUESSOU

<u>Schéma 4</u> : Organigramme montrant le fonctionnement réel actuel de la F.BA.



<u>Source</u> : Frédéric HOUESSOU

Ce schéma montre le fonctionnement réel actuel des clubs sportifs. Ce qui est contraire à un fonctionnement formel.

4.2.3 Groupes cibles

L'ensemble des acteurs concernés par la recherche et qui ont été interrogés peut être regroupé en deux grandes catégories qui se décomposent en plusieurs groupes d'acteurs :

4.2.3. a)-Les acteurs actifs :

Les membres de la FBA ;

Les membres des ligues départementales ;

Les athlètes ;

4.2.3.b)-Les acteurs passifs :

Des personnes ressources.

4.2.4 Site d'investigation

Les données ont été collectées dans les douze départements du Bénin.

4.2.5 Echantillonnage

Pour déterminer l'échantillon de la recherche, une technique d'échantillonnage a été adoptée.

4.2.5.a)-Technique d'échantillonnage

La constitution de l'échantillon a résulté de plusieurs démarches. En effet, afin d'identifier et de comprendre le rôle des acteurs intervenant dans la problématique de cette recherche.

Au regard de la nature des groupes cibles et de la dimension qualitative de la recherche, c'est la technique du choix raisonnée qui a été utilisé. Mais pour certains groupes d'acteurs, il n'y avait pas de choix ; tout l'effectif du groupe cible a été pris en compte ; c'est le cas des personnes ressources. Ainsi, l'un des choix primordiaux fait est de collecter les données dans tous les départements.

Par ailleurs, pour des raisons temporelles, matérielles et économiques, l'enquête ne pourra pas s'effectuer sur tous les sujets de ces catégories de personnes ciblées ; d'où la nécessité de déterminer un échantillon d'étude.

4.2.5.b)-Echantillon

Sur la base du choix de couvrir tous les départements du Benin, les effectifs suivants ont été obtenus en retenant, un membre par ligue départementale, cinq (05) athlètes par département, six (06) personnes ressources.

4.2.5.c)- Tableau 2 : Echantillonnage

Départements	Nombre d'athlètes des deux sexes	Membre des ligues et de la fédération	Personnes ressources
ALIBORI	5	1	6
ATACORA	5		
ATLANTIQUE	5	1	
BORGOU	5		
COLLINE	5	1	
COUFFO	5		
DONGA	5	1	
LITTORAL	5		
MONO	5	1	
OUEME	5		
PLATEAU	5	1	
ZOU	5		
TOTAL	60	6	6

Le nombre total d'informateur s'élève à soixante-douze (72) dont soixante (60) athlètes, six (06) membres de ligues départementales et six (06) personnes ressources.

4.2.6 Techniques et outils de collecte des données

4.2.6. a-Techniques

Deux techniques ont été utilisées pour la collecte des données : l'enquête par entretien (pour recueillir les opinions des différents acteurs et situer leurs rôles dans l'organisation).

En effet, le problème relève surtout du développement humain durable, en particulier la formation des formateurs ; de développement matériel mieux la construction des terrains ou des pistes d'athlétisme dans tous les départements

du pays ; de la formation des médecins sportifs et de création de centre de médecine sportifs au moins dans tous les départements ainsi que des centres d'entraînement et des écoles de l'athlétisme et l'existence réelle des différentes structures qui s'occupent du développement de l'athlétisme et de leur fonctionnement. Ce sont ces éléments qui justifient la constitution de l'échantillon.

4.2.6. b-Collecte des données

La collecte des données a été faite au cours des mois de juin et juillet 2013. Ainsi, le questionnaire a été distribué aux athlètes et le guide d'entretien a été administré aux personnes ressources et aux membres de ligue. La collecte s'est déroulée dans les douze (12) départements du Bénin.

Traitement et analyse des données

La technique d'analyse des données quantitative est basée sur la statistique descriptive qui est une démarche méthodique d'analyse des données statistiques. Le logiciel SPSS18 a été utilisé pour la réalisation du masque de saisie et a permis de faire les différentes analyses statistiques et la réalisation des tableaux. Pour la dimension qualitative, les données ont été obtenues avec les guides d'entretien et au cours du focus groupe. Les informations ont été enregistrés et transcrits dans des blocs notes et / ou saisie en word. L'analyse s'est basée sur la triangulation des données et le repérage de mots clés.

4.2.7 Difficultés rencontrées et approches de solutions

Aucune difficulté majeure n'a été enregistrée au cours de la collecte des données. Toutefois, la disponibilité des acteurs a perturbé le déroulement de la collecte des données. Pour pallier à ces problèmes, il a fallu convaincre ces enquêtés de l'importance pour leur département de la recherche en cours et la valorisation qu'elle pourrait apporter aux efforts entrepris pour une bonne évolution de l'athlétisme. Il a fallu également de rallonger la période de collecte prévu afin de pouvoir couvrir l'échantillonnage

DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Chapitre 5 :

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

5.1-Présentation, analyse et interprétation des résultats

Partant du constat général que le système d'action collective et logique managériale dans la Fédération Béninoise d'Athlétisme contribuerait à la définition d'une politique de développement de l'athlétisme au Bénin, il est entrepris une recherche sur la question. Pour atteindre l'objectif, la démarche méthodologique combinant aussi bien la méthode quantitative (enquête par questionnaire) que celle qualitative (enquête par entretien) est utilisée. Toutes ces méthodes se sont orientées vers une population mère constituée des acteurs directs et indirects. La plupart des informations recherchées ont été obtenus et les résultats quantitatifs sont consignés dans les tableaux. Ces résultats de même que ceux des entretiens serviront de point d'ancrage à notre analyse.

Ainsi les tableaux ci-dessous renseignent sur la mauvaise organisation (management) et stratégies d'acteurs, le manque d'entretien des athlètes, le nombre insuffisant d'infrastructures et de matériels.

5.1.1 Conditions logistiques des athlètes

Tableau I :

✓ Etes-vous logés par le club?					
		Fréquence	Pourcentage	Valide Percent	Cumulative Percent
Valide	NON	40	66,7	66,7	66,7
	OUI	20	33,3	33,3	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Il ressort des investigations que 40 athlètes, soit 66,7% des athlètes interrogés ne sont pas logés par leur club d'athlétisme contre 33 ,3%, soit un effectif de 20 qui sont logés par leurs clubs d'athlétisme (voir tableau n° I). On peut dire qu'aux vues de ces résultats, la condition logistique n'est pas réunie pour la plupart des athlètes béninois pour qu'ils s'entrainent confortablement.

Car dans certains pays africains comme le Kenya par exemple, les athlètes de l'équipe nationale (élite) sont hébergés par l'Etat. En voulant faire une comparaison à ce niveau, tout le monde nous a signalé qu'il n'existe pas un logement des athlètes. Mais un athlète d'un pays est quelqu'un qui a pris l'activité comme un métier et cela nécessite une récompense ou une prime qui doit lui permettre de jouir de sa vie.

Tableau II

✓ **Etes-vous logés près du terrain d'entraînement?**					
		Fréquence	Pourcentage	Valide Percent	Cumulative Percent
Valide	NON	37	61,7	61,7	61,7
	OUI	23	38,3	38,3	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Le tableau n° II révèle que 61,7% soit 37 athlètes résident loin des terrains et n'ont pas la chance de s'entrainer tous les jours contre38, 3% soit 23 athlètes qui vivent à côté du terrain. Nous pouvons dire dans ce cas que la faible performance réalisée au niveau des clubs serait due au manque d'entrainement et au non proximité des résidences des athlètes du terrain.

Tableau III

✓ **Combien de fois mangez-vous par jour?**					
		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	45	75,0	75,0	100,0
	OUI	15	25,0	25,0	25,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Un athlète peut évoluer dans le rang de l'élite lorsque les conditions de l'alimentation sont réunies.

Ainsi les investigations ont révélé que sur les 60 sujets interrogés, 45 ne mangent pas 2 fois par jour soit 75% tandis que 15 athlètes soit 25% avouent qu'ils prennent à peine 3 repas par jour (tableau n° III). A ce niveau, nous pouvons retenir que les athlètes béninois ne sont pas nourris normalement comme l'a prévu la règle de la diététique. Ceci contribuerait aux mauvais résultats des athlètes Béninois.

Et pour mieux apprécier la qualité et la régularité des repas nous nous sommes fixés comme objectif d'investigation, d'avoir une idée sur le menu hebdomadaire et c'est ce qui justifie le tableau n° IV.

Tableau IV

✓ Avez-vous une cantine?

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	41	68,3	68,3	68,3
	OUI	19	31,7	31,7	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Il ressort de ce tableau que sur les 60, il y a 41 athlètes qui n'ont pas de cantine soit 68,3% contre 19 qui sont à la cantine soit 31,7%.

Tableau V

✓ Y a-t-il un menu hebdomadaire?

		Fréquence	Pourcentage	Valid Pourcentage	Cumulative Percent
Valid	NON	60	100,0	100,0	100,0

Données du terrain

Le tableau n° V signale que les 60 enquêtés n'ont pas de menu hebdomadaire soit 100% d'où il n'y a pas de suivi alimentaire chez les athlètes. Ceci interpelle la nécessité de l'engagement d'un diététicien.

Tableau VI

5.1.2 Logique managériale

✓ Qui décide du repas?

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	60	100,0	100,0	100,0

Données du terrain

Le résultat du tableau n° VI montre que 100% des athlètes n'ont pas de suivi d'où la consommation de tout aliment. Ce qui ne devrait pas être le cas ; car l'alimentation des athlètes doit être contrôlée par des spécialistes. Cela permet de conclure que la FBA n'a pas engagé de diététicien pour les athlètes.

Dans le cadre de la recherche des causes des mauvais résultats des athlètes, il est nécessaire d'avoir une idée sur l'existence ou non du programme d'entrainement des athlètes.

Tableau VII

✓ Avez-vous un programme d'entraînement?

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	8	13,3	13,3	13,3
	OUI	52	86,7	86,7	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Ainsi, le tableau n° VII révèle que, 52 athlètes ont répondu qu'ils ont un programme d'entrainement soit 86,7% contre 8 athlètes qui n'en possèdent pas soit 13,3%. Mais l'existence d'un programme d'entrainement seul ne suffit pas

pour réaliser une bonne performance ; d'où la nécessité de vérifier la fréquence de l'entrainement.

Tableau VIII

✓ **Combien de fois vous vous entraînez par semaine ?**

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	25	41,7	41,7	41,7
	OUI	35	58,3	58,3	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Le tableau n° VIII montre que 35athlètes s'entrainent trois fois par semaine soit 58,3% contre 25 athlètes qui s'entrainent deux fois par semaine soit 41,7%. Il faut noter que la fréquence de l'entrainement contribue à la réalisation d'une bonne performance alors que les athlètes doivent s'entrainer trois fois par jour. Il ressort que l'absence de la fréquence de l'entrainement des athlètes du Bénin est à la base des mauvaises performances.

Le tableau n° IX donne des renseignements sur la durée de l'entrainement des athlètes.

Tableau IX

✓ **Quelle est la durée de l'entraînement?**

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	8	13,3	13,3	13,3
	OUI	52	86,7	86,7	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

La lecture de ce tableau révèle que 52 athlètes s'entrainent pendant deux heures trente minutes au maximum soit 86,7% contre 8 qui ont une durée

inférieure à cette durée soit 13, 3%. Il est important de revoir la durée de l'entrainement des athlètes.

Lorsque les conditions d'entrainement sont réunies, il faut chercher à savoir si les athlètes ont des matériels de travail.

Tableau X

✓ **Avez-vous des matériels de travail?**
(Pointes, maillots, starting bloc, etc)

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	37	61,7	61,7	61,7
	OUI	23	38,3	38,3	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

La lecture du tableau n° X montre que sur les 60 athlètes interrogés, 37 n'ont pas de matériels de travail soit 61,7% contre 23 qui en possèdent soit 38, 3%. Or, l'utilisation des matériels de travail s'avère indispensable pour la réalisation d'une bonne performance. Cela signifie que lorsqu'on ne se familiarise pas avec les matériels, ils peuvent constituer un frein pour la réalisation d'une performance.

«…. *Les contre-performances des athlètes se traduisent par trois variables, l'absence d'une politique nationale, d'équipement, de financement du sport*,... »

Tableau XI

✓ **Seriez-vous content dès qu'on construira un terrain d'entraînement règlementaire dans votre localité?**

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	OUI	60	100,0	100,0	100,0

Données du terrain

Le tableau n° XI, à travers ses résultats montre que tous les athlètes soit 100% souhaitent qu'on construise de terrain comportant des pistes de compétition dans chaque commune au moins. Ceci va leur faciliter les entrainements et leur donnera de l'engouement pour travailler. Cela justifie qu'il n'y a pas d'infrastructures adéquates à la base qui peuvent servir à l'entrainement dans les communes.

De même, l'absence des infrastructures a aussi des répercutions sur l'organisation des compétitions. Ceci a été confirmé par un conseiller technique qui dit : «…. *Les contre-performances des athlètes se traduisent par trois variables : l'absence d'une politique nationale, l'absence d'infrastructures sportives, de financement du sport,...* »

Tableau XII

✓ **Y a-t-il une organisation de compétition inter-club dans votre département?**

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	34	56,7	56,7	68,3
	OUI	26	43,3	43,3	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Il ressort de la lecture du tableau n° XII que 34 athlètes soit 56,7% ont dit qu'on n'organise pas de compétition interclubs dans leur département contre 26 soit 43,3%.cela signifie que le manque d'infrastructure a la base entraîne l'absence d'organisation des compétitions interclubs dans les communes. Dans ce cas les athlètes n'ont pas le temps de comparer leur performance à celle de leurs homologues des autres clubs.

Tableau XIII

✓ **Y a-t-il une structure dans votre commune qui s'occupe de l'athlétisme?**

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	41	68,3	68,3	68,3
	OUI	19	31,7	31,7	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Les résultats du tableau N° XIII ont montré que 68,3% de la couche interrogée ont signalé qu'il n'existe pas une structure de gestion de l'athlétisme dans leur commune contre 31,7% qui l'ont avoué. Cela nous permet de dire qu'il n'existe pratiquement aucune organisation à la base de la Fédération qui s'occupe de l'athlétisme. Une réorganisation de la fédération et de ses structures de bases contribuerait à une émergence de l'athlétisme béninois.

Tableau XIV

Y a-t-il une structure de communication (radio, télévision) qui parle des différents résultats des championnats ?

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	14	23,3	23,3	23,3
	OUI	46	76,7	76,7	100,0
	Total	60	100,0	100	

Données du terrain

Les résultats de l'enquête consignés dans le tableau N°XIV ont montré que sur les 60 athlètes interrogés, 76,7% ont signalé qu'il existe des radios et des télévisions qui parlent de l'athlétisme contre 23,3 % qui n'ont jamais entendu les radios en parler. L'idéal est que la population doit bien comprendre ce qu'est l'athlétisme, ses avantages, …, etc. Ceci pourra motiver les parents à sensibiliser les enfants dès leur bas âge à s'intéresser à cette discipline sportive.

5.1.3 Rôle des acteurs

Tableau XV

✓ **Appartenez-vous à un club ou à une association d'athlétisme?**

		Fréquence	Pourcentage	Valid Pourcentage	Cumulative Percent
Valid	NON	37	61,7	61,7	61,7
	OUI	23	38,3	38,3	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Il ressort des résultats des investigations dans le tableau XV que 23 athlètes, soit 38,3% des athlètes interrogés appartiennent à des clubs d'athlétisme contre 61,7%, soit un effectif de37, qui n'appartiennent pas à un club d'athlétisme. On peut dire qu'aux vues de ces résultats issus des enquêtes auprès des athlètes, il y aura une bonne participation et une bonne réalisation de la performance si les athlètes appartenaient à un club légal et avaient des licences.

Malheureusement, dans ces clubs, les performances réalisées ne permettent même pas d'avoir accès à l'équipe départementale.

Tableau XVI

✓ **Avez-vous un entraîneur?**

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	35	58,3	58,3	58,3
	OUI	25	41,7	41,7	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Les enquêtes ont révélé que la cause de la faible performance réalisée par les athlètes est due au manque d'encadreurs (entraîneurs) pour la plupart des clubs. Cependant le (tableau n° XVI) révèle que sur 60 athlètes interrogés, 25 ont un entraîneur soit 41,7% contre 35 qui n'en possèdent pas, soit 58,3%. Nous pouvons dire dans ce cas que la faible performance réalisée au niveau des clubs serait due au manque de formation des entraîneurs ou au manque de cadres spécialisés dans l'athlétisme.

Tableau XVII

✓ **A-t-il suivi une formation d'entraîneur**

		Fréquence	Pourcentage	Valid Pourcentage	Cumulative Percent
Valid	NON	31	51,7	51,7	51,7
	OUI	29	48,3	48,3	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Pour avoir beaucoup plus de précision, nous nous sommes investi à chercher la profession des entraîneurs (tableau N° XVII). La lecture de ce tableau montre que sur 60 athlètes interrogés 31 ont leur entraîneur qui sont des enseignants d'EPS soit 51,7% contre 29 athlètes dont les entraîneurs ne sont pas du tout du domaine mais des gens qui ont une passion pour l'activité (soit 48,3%). Nous

pouvons dégager de cette lecture que la formation des entraîneurs doit beaucoup plus cibler les enseignants d'EPS pour le bon fonctionnement de l'athlétisme car ils sont les premiers à être avec les athlètes dans les établissements scolaires et les premiers à diriger les associations sportives dans la plupart des établissements. C'est également les constats du conseiller technique qui déclare :

«... Les contre-performances des athlètes se traduisent par l'absence de la préparation de relève du sport et l'absence du développement du sport scolaire et universitaire… ». Ceci est confirmé par le président de la FBA par ses propos en disant : Il continue plus loin en disant : « …*nous avons le programme déjà conçu ; nous allons former des animateurs qui vont à leur tour former des entraîneurs à la base…* »

« *… la préparation de la relève nécessite la prise en compte d'une couche ... pour avoir un résultat qui s'exprime dans une longue durée, il faut des minimes, des cadets, des juniors et en même temps que les séniors partent, il y a la relève qui suit...* ». Puis il ajoute : « …. *Les minimes d'aujourd'hui seront des champions de demain. On ne peut que passer par là pour pouvoir redonner vie à l'athlétisme béninois ; il n'y a que ce chemin là pour nous permettre de produire de grands athlètes. C'est pour cela que j'avais créé une direction chargé du sport des jeunes et du sport scolaire pour que progressivement le plan que nous voulons mettre en œuvre au niveau de l'athlétisme le soit au niveau des autres sports. On aura des champions…* ».

Tableau XVIII

✓ **Y a-t-il un médecin qui vous surveille lors de vos entraînements?**

		Fréquence	Pourcentage	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	NON	41	68,3	68,3	68,3
	OUI	19	31,7	31,7	100,0
	Total	60	100,0	100,0	

Données du terrain

Il ressort de la lecture du tableau N°XVIII, que sur les 60 athlètes questionnés 41 ont signalé qu'ils n'ont pas un suivi médical; ce qui correspond à 68,3% contre 31, 7% soit un effectif de 19 qui ont affirmé qu'ils ont un suivi médical. Le résultat obtenu à partir de ce tableau amène à dire que la Fédération Béninoise d'Athlétisme dans sa politique de développement n'avait pas prévu un suivi médical adéquat pour la progression de ses athlètes. Ce constat a été confirmé lorsque nous nous sommes rapprochés des dirigeants des ligues départementales. Il nous a été révélé que dans les autres départements du Bénin hormis l'Atlantique, aucune structure médicale n'existe. C'est aussi ce que le DTN de l'athlétisme a confirmé en disant: « …*du côté de la santé, nous avons un centre médico-sportif qui est à Cotonou où ce sont uniquement les athlètes de haut niveau (élite) qui sont soignés gratuitement* ». Or, l'athlétisme béninois n'est pas seulement limité à Cotonou. C'est pour palier à ce problème que rencontre cette pratique sportive que le président de la Fédération dit : « … *dans le sens de la santé, une formation des médecins sportifs est prévue par la Fédération Béninoise de l'Athlétisme qui aura lieu afin de doter tous les départements de médecin sportif*…». Cependant, nous voulons conclure que l'heure n'est pas à la théorie mais plutôt la pratique des bonnes idées. Cela pourrait mieux contribuer au développement de l'athlétisme béninois.

« …*Depuis 1957 à nos jours, 36 ministres se sont succédé à la tête du ministère de la jeunesse et des sports et quand on fait une analyse, on se*

demande sur quel critère les gens se basent pour nommer ? Et on se rend soi-même compte que ce sont des critères politiques d'appartenance au choix d'un secteur à développer le football. Or, le football n'est pas le seul sport. Donc c'est sur ces bases que ces gens arrivent au ministère. On est là et on fait tout sauf du sport parce qu'ils ne s'y connaissent pas. Le sport est un système de détection, de formation et de classement des valeurs et c'est valable partout.
Tout le problème est de mettre en place un cadre juridique approprié aux nouvelles évolutions…».

«*… la fédération comme tout autre fédération est régit par des textes statutaires. Cette année nous pensons que la commission va augmenter : commission de l'athlétisme féminin, commission technique, commission de sponsoring. Très bientôt nous allons élargir le contrôle du personnel permanent pour occuper des postes. Les juniors et les séniors sont souvent ensemble et on organise des championnats départementaux. Mais un plan de développement qui consiste à former des formateurs, des officiels techniques par département et ils vont suivre un cursus pour leur évolution. On n'aime voir des béninois en train de triompher, mais il faut pouvoir leur offrir la possibilité qu'ils aient l'habitude de voir de grand challengers et je suis convaincu que le stade sera plein. D'abord, les clubs, il faut les créer, il faut les construire ; le sport dont tout le monde parle n'est pas par arrondissement ; il faut ramener ça à l'école et je suis convaincu que beaucoup de choses vont évoluer, c'est-à-dire créer des clubs, mais il faut des entraîneurs, il faut que vous disposez d'espaces. Donc tout ça doit être vécu et repensé et se dire que le sport repose sur trois principaux éléments : infrastructures, matériels et équipements. Ce n'est pas ce qui va changer du jour au lendemain, c'est une œuvre et il faut donner de grands moyens...* ».

5.2-**Analyse documentaire**

« Du football au handball en passant par la natation, le volley-ball, l'athlétisme ou le judo ou encore le wushu, le sport béninois n'a véritablement

jamais répondu après cinquante ans à l'heure des partages des récompenses lors des compétitions internationales auxquelles les athlètes béninois ont pris part. Le Bénin a toujours joué le rôle de figurant ou n'a jamais su saisir les opportunités qu'il s'est offertes. Le pays n'a pas pris le sport comme un levier de développement jusqu'à un passé récent. Les discours ont plus animé la galerie que la pratique proprement dite. Les dirigeants sportifs ont pendant longtemps préféré faire du dilatoire et laisser de côté l'essentiel. Les colloques, les symposiums, les débats… ont pris le dessus sur la participation des athlètes à des compétitions statutaires des disciplines sportives internationales. L'art de la parole du Béninois a tué le sport béninois depuis 1960 à nos jours. Les dirigeants se sont pendant des décennies entre-déchirés alors que le talent mourait à leurs yeux. Les lycées béninois ont produit des génies qui ont connu un cycle de vie très court parce que les présidents des fédérations et leurs bureaux n'ont pas été élus sur des programmes véritables pour leurs disciplines. Depuis 1960, le Bénin n'a jamais gagné une compétition d'envergure en sport. Beaucoup de faits expliquent cet état de chose. Il s'agit des faits incriminés un peu plus haut mais aussi et surtout la disette créée par la période de révolution. Pendant 17 ans donc, la pratique du sport n'a pas été libérée parce qu'elle était coincée entre les mains du pouvoir central de 1972 à 1989. Paradoxalement, ce fut la période où le Bénin a connu plus de bons sportifs dans toutes les disciplines. Les jeunes élèves sortis des internats étaient des viviers qu'employaient très facilement les clubs et les équipes nationales de football, de handball, d'athlétisme, de volleyball…

La révolution a généré et tué les talents béninois. La révolution marxiste-léniniste choisie par le Bénin pendant les années 70 avec l'arrivée au pouvoir pour la première fois de Mathieu Kérékou a été un contraste pour le sport béninois. C'est pendant cette période que le Bénin a connu ses meilleurs sportifs. Faute de politique sportive digne du nom, le pays a marqué le pas. Les enfants qui étaient prêts à se sacrifier pour la Nation à zéro franc n'ont pas été

encouragés dans leur élan. La pensée unique et la dictature ont eu aussi des répercussions sur les aires de jeu. Les sportifs étaient contraints de pratiquer la discipline de leur passion le « *frein en main* » de peur de déplaire au gourou. On se rappelle encore aujourd'hui comme si c'était hier les performances de do Régo Saadou, Dossou Gbété Expédie, Oumorou Soumaila, Sossa Lambert… en football ; Célestine Adjadohoun et consorts en basket-ball… ; Idrissou Tamimou, Alassan Issa, Vignissy Germain, Gbaguidi Armand, Kakpo Bada Félicité… en athlétisme sans que le Bénin ait pu pointer le nez dans le gotha du sport international. Il faut remuer les archives pour voir une médaille béninoise à une compétition mondiale. Alors que dans la sous-région, les pays qui avaient aussi acquis leur indépendance en 1960 ont très tôt compris l'enjeu sportif. Le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Burkina-Faso ont déjà posé leur emprunte dans les épreuves à l'échelle mondiale. Ce qui signifie que le Bénin a plus misé sur le bavardage que sur le concret. Il y a eu plus de théoriciens sportifs pendant la période révolutionnaire et encore davantage actuellement à l'ère du renouveau démocratique que de connaisseurs du monde sportif.

La remarque au Bénin est que c'est quand on finit de tout partager qu'on pense au ministère des sports. La plupart des ministres qui se sont succédé à la tête de ce département depuis 1960 ont été souvent plus des politiciens. C'est un ministère stratégique dans les actions du gouvernement envers le peuple. Dès lors, c'est plutôt la politique qui est mise en vedette dans ce ministère. Les différents ministres ont été des « *rassembleurs* » de jeunes pour la cause du pouvoir que des techniciens.

Depuis 1960 à nos jours, il est quasi impossible de dénombrer un ministre issu des milieux sportifs avant sa nomination. MONTCHO et Galiou SOGLO qui pourraient faire l'exception appartiennent à des formations politiques et c'est à cause de ce volet qu'ils ont été choisis. Dans ce contexte, le côté sportif prend un coup face à l'avancée de la politique dans le ministère. Les différents ministres n'ont pas été nommés pour leur savoir-faire et n'ont pas un

programme que le Chef de l'Etat leur confie. Si le ministre est un homme qui peut réunir un grand monde d'électeurs, alors il a les compétences pour diriger ce département. La politique a pris d'assaut les couloirs du ministère des sports au point où le ministre est plus sur le terrain politique que celui sportif. Le cas le plus pathétique fut celui d'Etienne Kossi sous le changement. Un ministre qui n'avait auparavant pas d'activités politiques à Zè s'y rendait presque tous les week-ends pour faire plaisir à son « *Chef* » qui a besoin du monde pour sa réélection.

Depuis l'indépendance à ce jour, le Bénin n'a pas prouvé grand-chose dans le domaine sportif à l'échelle internationale. La preuve en est qu'aux 18èmes championnats africains d'athlétisme qui s'est déroulé à Porto-Novo en 2012, les athlètes béninois sont en train de tomber comme de petites mouches. La première coupe du monde de football organisée en terre africaine n'a pas compté les Ecureuils parmi les présents. Les dirigeants ont conduit le peuple béninois et les férus du sport dans le gouffre. Mais tout n'a pas été nul ».

CONCLUSION

L'athlétisme est l'une des disciplines sportives la plus pratiquée en Afrique et celle qui a très souvent fait la fierté du continent sur l'échiquier internationale, notamment lors des plus grands et des plus prestigieux rendez-vous mondiaux (Championnats du Monde et Coupe du Monde d'Athlétisme, Jeux Olympiques). Il est un facteur d'éducation physique, civique, sociale et morale, un moyen d'épanouissement, de développement et de réalisations individuelles et collectives. Il participe au rayonnement des Etats et du continent. Au regard de son audience internationale et mondiale, l'athlète béninois doit se poser et s'imposer aujourd'hui comme l'ambassadeur privilégié de la Fédération Béninoise de l'Athlétisme et l'Etat Béninois. C'est un puissant facteur d'intégration nationale et continentale.

Par ailleurs, l'Equipe Béninoise d'Athlétisme est l'unique équipe béninoise sportive du pays. Elle est constituée par les meilleurs athlètes du pays, sélectionnés pour représenter le Bénin à la coupe du monde d'athlétisme, aux différents jeux africains et aux jeux olympiques. La Fédération Béninoise de l'Athlétisme devrait faire la promotion de cette équipe en tant que modèle d'intégration et d'unité du Bénin.

Enfin, au moment où les médias internationaux ne montrent du Bénin que les images de la pauvreté, des conflits et des grandes endémies, les victoires engrangées par la démocratie, la Fédération Béninoise de l'Athlétisme doit élaborer une politique de développement pour permettre aux athlètes Béninois de redorer sur la scène continentale et mondiale le blason de notre pays. Il en va par conséquent de l'intérêt des béninois, réunis au sein du ministère, de la Fédération, des ligues départementales et les dirigeants des clubs de préserver et d'améliorer cette image positive envisagée en apportant leur soutien au programme de développement de la fédération Béninoise de l'Athlétisme.

Les athlètes béninois, fiers d'être Béninois, conscients de leurs responsabilités et de leurs devoirs d'exemplarité en tant que personnalités ressources, véritables pôles de motivation et mobilisation de la jeunesse. Il n'existe pas une Fédération Béninoise structurée avec des ressources (humaines, matérielles, financières, informationnelles…) à la hauteur de ses ambitions et de son mandat. L'Etat Béninois, le Gouvernement, la fédération et les ligues départementales doivent être fortement engagés à encadrer, soutenir et accompagner les associations et les clubs dans la réalisation de leurs objectifs. La Fédération est une institution parraine qui est prête à lui ouvrir les portails des ligues, pour la conduite de la politique béninoise, avec son aval moral, son soutien multiforme et sa bénédiction. Voilà, l'environnement nécessaire que nous devons tous promouvoir pour faire de l'athlétisme Béninois et de la Fédération un puissant facteur, un véritable levain du développement durable au Bénin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

Amar, M. (1987) Nés pour courir.P.U.G. Grenoble.

Auby, J.-F. (1996). *Management public : introduction générale*. Ed. Sirey, Lorna.

Augustin,J.-P. (1995). *Sport, géographie et aménagement.* Coll. Fac géographie, Nathan, Paris.

Bernoux, P. (1985) La sociologie des organisations. Le seuil. Paris

Annales, Fac. Lettres et Sciences Humaines Université Nationale du Bénin N°6, P.P.211-227

Brohm JM 1976, *Sociologie Politique du Sport*. Paris Jean Pierre Delarge.

Brohm, J.M(1992) Sociologie politique du sport .P.U.N.Nancy (réédition 1 édition1976)

Callède, J.P(1987) L'esprit sportif. Essai sur le développement de la culture sportive. MSHAPUB. Bordeaux

Crozier, M. (1963) Le phénomène bureaucratique. Le seuil .Paris

Crozier, M. (1989) L'entreprise à l'écoute .interdictions. Paris.

Crozier, M. et Friedberg, E(1977) L'acteur et le système. Le seuil. Paris

Defrance, J'1995) Sociologie du sport .La Découverte. Paris

Friedberg, E. (1995) Le pouvoir et la règle. Le seuil .Paris

Hussenot, P. (1983). *La gestion publique par objectifs*. Ed. Organisation, Paris.

Loret , A.(éd) (1993)Sport et management. Dunod .Paris

Mbengalack, E. (1993). *La gouvernementalité du sport en Afrique, le sport et la politique au Cameroun.*

Mélèze, J. (1984). *La gestion par les systèmes*. Ed. Hommes et Techniques, Paris.

Mutazabi, E. (1988). Le management en situation interculturelle : que nous rapporte l'Afrique.

THESES

Djepin T. (1978). *Contribution à l'étude des indicateurs de changements sociaux : le cas du sport moderne et des sociétés de danse traditionnelle de l'ethnie Bamiléké de l'Ouest-Cameroun.* Thèse de 3e cycle de l'Université Paris VII, Paris.

Elame-Jackson, R. (1977). *Le mirage du développement du sport en Afrique.*

L'exemple des pays du sud du Sahara, ex colonies françaises. Thèse de 3e cycle de l'Université Paris VII, Paris.

Erraïs, B. (1975). *Essai sur les problèmes de stratégie des activités physiques*

et sportives dans un pays en voie de développement : l'exemple tunisien. Thèse de Doctorat de l'Université Paris VII, Paris.

Gasparini,W.(1996) Enjeux de l'engagement associatif. Contribution à une sociologie de l'organisation sportive locale. Thèse de Doctorat en sociologie (2 tomes). Université des Sciences Humaines Strabourg.

Gérard, M. (1996). *Sport et changements socioculturels au Bénin : cas du Borgou*. Thèse de Doctorat en STAPS, Université Joseph-Fourier, Grenoble 1.

Gouda, S. (1986). *Analyse organisationnelle des activités physiques et sportives dans un pays d'Afrique noire : le Bénin.* Thèse de 3e cycle de l'Université

Gouda, S. (1997). *État, sport et politique en Afrique noire francophone.* Thèse de Doctorat en STAPS, Université Joseph-Fourier, Grenoble 1.

Khiari, F. (1999). *Libéralisme économique, sport et développement. Contribution à l'analyse de l'impact au plan d'ajustement structurel sur l'économie et le management du sport dans les PVD: l'exemple tunisien.* Thèse de doctorat de l'Université Paris XI.

ARTICLES

Andreff, W. (1999). Économie sous-développée, sport sous-développé. *Revue de droit et d'économie du sport,* **56,** 4-22.

Bio Nigan, I. (1998) L'athlétisme béninois aux jeux olympiques ''Bilan et Perspectives''

Bourg, J.-F. (1993). Le sport dans le Tiers Monde : caractéristiques, obstacles, enjeux, *Revue Économique et Juridique du Sport*, 27, 7-32.

Camy, J. (2001). Les « configurations » sportives en Europe et le sport de haut niveau : premières analyses, in *Sport de haut niveau et sport professionnel en région(s). Quelles articulations avec l'État et l'Europe,* Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 37-48.

Chevallier, J. et Lochak, D. (1982). Rationalité juridique et rationalité managériale ». *Revue française d'administration publique,* **24**, 21-33.

Chifflet, P., Gouda, S. (1992). Sport et politique nationale au Bénin de 1975 à 1990. *STAPS*, **28**, 71-81.

Chifflet, P., Gouda, S. (1996). Olympisme et identité nationale en Afrique noire francophone. *STAPS*, 41, 93-104.

Chiffet, p. (1993) Associations de sportifs ou entreprise de sport, in A. Loret (dir) Sport et management.

Chifflet, (1996) Valeurs sportives et stratégies organisationnelles, in « Management et sport », Comité International Olympique, Lausane

Clément, J.P; Defrance .J; Pociello C.(1995)Sport et changement culturel au xx siècle .PUG. Grenoble.

Deville Danthu, B (1997). *Le sport en noir et blanc. Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires d'Afrique occidentale (1920-1965).* L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. et Bensahel, L. (2001). *Réflexion sur l'économie du sport.* P.U.G., Grenoble.

Ganga, J.-C. (1979). *Combats pour le sport africain.* L'Harmattan, Paris.

Gasparini, W. (1993) Les organisations sportives et le jeu entrepreneurial, in A. Loret (dir) Sport et management.

Mathieu, D. et Praicheux, J. (1992). L'analyse spatiale : contribution à l'étude du phénomène sportif. In *Corps, espaces et pratiques sportives*. Université des sciences humaines de Strasbourg, Strasbourg, 66-83.

Noir, C. (1993). Politique sportive et management du sport. *Sport et Management* Revue EPS, Paris, 90-102.

Ramanantsoa, B.et Thiery-Baslé C(1989) Organisations et fédérations sportives Stratégie et management PUF. Paris.

Sainsaulieu, R. (1987) sociologie de l'organisation et de l'entreprise .Presses de la fondation national des sciences politiques –Dalloz. Paris

Zeghdoud, N. (2002). Le poids économique du sport en Algérie. *Actes du 1er Colloque International de Management du Sport. Le sport comme vecteur de développement économique et social* (8-9 mars 2002), Rabat-Salé, Maroc (Cédérom).

REVUES

Abba S. (1990), *Revue Politique africaine, n° 38*

Alaphilippe F. (1992), *« Le pouvoir Fédéral », Le sport* ; Pouvoirs, n° 61 Paris.

Andreff, W. (2001). Les recherches francophones en économie du sport, in *Sport et francophonie*, L'Harmattan, Paris, 115-122.

Arnaud, P. (1988). Sport et transport. Contribution à l'étude de la conquête de l'espace sportif : l'exemple de la région lyonnaise fin du XIXe siècle, *Science et Motricité*, 5, 3-8

COMMUNICATIONS ET RAPPORTS

Baba-Moussa A.R., Hervé N. (2001), La politique sportive au Bénin depuis 1990 : rupture avec le passé ou continuité ? *Actes du Congrès ACAPS*, Valence.

Baba-Moussa A.R. HERVE N. (2002), *Sport, jeunesse et éducation au Bénin,* in Actes du colloque international de management du sport: le sport comme vecteur de développement économique social, Université de Bourgogne-Institut Royal de formation des cadres Rabat-Salé

Blanchet A. et Gotman A. (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien,* Paris, Nathan.

Combou M. (2010) le journal *''l'événement précis''* www.lecoinbénin.com

Chifflet P. (1990), *les Fédérations sportives : Politiques, stratégies publics. Logiques de Fonctionnement du système sportif français*, Laboratoire, Etudes et Recherches sur l'Offre Sportive, Université de Grenoble1.

Défrance J. (1990), *« l'Approche comparative et historique des relations entre institutions « Sportives » et Etat »,* in Sport et politique, Acte de colloque Université d'Ottawa-Canada.

Gasparini, W. (1995) Stratégie des organisations sportives locales et de leurs dirigeants, in Sport, relations sociales et action collective, Acte du colloque des 14-15 oct1993. MSHA. Bordeaux

Gouda S. (2002), *‹‹ le sport de haut niveau : une exigence nouvelle pour l'Afrique francophone››,* Communication à la réunion des partenaires du développement du sport en Afrique, CONFEJES, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Kaach, M. (2002). Le financement du sport au Maroc. *Actes du 1er Colloque International de Management du Sport. Le sport comme vecteur de développement économique et social* (8-9 mars 2002), Rabat-Salé, Maroc (Cédérom).

Raspaud, M. et Tito, A. (2002). Professionnalisation des sportifs africains et développement économique et social. Le cas du football. *Actes du 1er Colloque International de Management du Sport. Le sport comme vecteur de développement économique et social* (8-9 mars 2002), Rabat-Salé, Maroc (Cédérom).

MEMOIRES

*Adjagba O .N. (1990), Analyse de l'organisation et de la gestion d'un club de football en République du Bénin : cas des « Dragons FC de l'Ouémé ».

*Alognissou N.K. (1988), Le développement de la nation en RPB problèmes et approches de solutions.

*Biga A. H. (1997), Analyse du fonctionnement du sport dans une ville du Bénin.

* Copiery G. (1991), Analyse des associations sportives au Bénin.

*Denadou G. C. P. (1997), Analyse de l'organisation du handball dans les pays Maghrébins et Sub-sahariens : cas de l'Algérie et du Benin.

*Dohou D. D. (1992), Analyse organisationnelle de la Fédération Béninoise de judo.

*Kiki S. M. (1995), Les infrastructures et matériel sportifs dans la ville de Porto-Novo : Rôle et importance.

*Ousmane M. (1995), Analyse organisationnelle de quelque facteur de développement du sport scolaire et universitaire au niveau de la communauté urbaine de Niamey : cas des enseignants d'EPS et des infrastructures sportives.

*Pédro Z. (1990), Analyse organisationnelle de la fédération Béninoise de Football.

*Tabé A. (2006), Problématique du développement du sport de performance au Bénin.

*Taro-lankoande A.E. (2001), Analyse organisationnelle de la Fédération Burkinabé de volleyball.

Annexes

▪ GUIDE D'ENTRETIEN

La présente recherche est envisagée dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de DEA en Sociologie de développement à l'université d'Abomey Calavi qui sera présenté par l'auditeur Frédéric HOUESSOU.

Elle porte sur : « le système d'action collective et la logique managériale de la fédération béninoise d'athlétisme». Ce travail est mené sous la direction du Dr Souaïbou GOUDA Maître de conférence de cames en STAPS, (Sociologie des organisations et de développement) et par le Dr Tingbé AZALOU Maître de conférence en Sociologie-Anthropologie

- Structure concernée : F B A ☐ Ligue ☐
- Pouvez-vous nous parler de l'organisation de votre structure ?
- Vous est-il arrivé de ne pas être de même avis avec les autres membres de votre structure ?
- Si oui, pouvons- nous savoir ce qui était à la base du désaccord ?
- Y a-t-il eu entente finalement ?
- Quelles propositions pourriez-vous faire pour éviter ces genres de désaccord au sein de votre structure ?
- Quelles autres dispositions pourraient contribuer au développement de l'athlétisme au Bénin ?

▪ QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de la réalisation du mémoire du DEA en Sociologie de développement, nous effectuons une recherche dont le terme est intitulé : « Système d'action collective et logique managériale de la Fédération béninoise d'athlétisme »

L'objectif de cette étude est de recenser les différents types de problèmes qui empêchent le réel décollage de l'athlétisme béninois et d'identifier le rôle de chaque acteur du système organisationnel qui s'occupe de son développement.

Ce questionnaire a pour objectif de recueillir les problèmes et les avis des acteurs du système (fédération, ligues, associations, dirigeants et pratiquants, cadres techniques, supporters, officiels, communicateurs … etc.).

Les cases sont prévues pour vos réponses ; cochez d'une croix votre réponse.

- **IDENTIFICATION**

1- Département d'origine ……

2- Appartenez- vous à une association ou à un club d'athlétisme ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui quel est le nom de l'association ?.....

3-Avez-vous un entraîneur ? OUI ☐ NON ☐

Si oui quelle est sa profession ?.....

4- A-t-il suivi la formation d'entraîneur ? OUI ☐ NON ☐

- **ENCADREMENT ET CONDITION DE TRAVAIL**:

5- Combien de fois vous vous entraînez par semaine ?

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

1 2 3 4 plus de 5

6 - Quelle est la durée de l'entraînement ?

1h ☐ 1h30min ☐ 2h ☐ 2h30min ☐

7-Avez-vous un programme d'entraînement OUI ☐ NON ☐

Si NON comment faites-vous ?

……
……
……..

8-Vous est-t –il arrivé une fois de ne pas vous entendre avec un de vos dirigeants ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI pourquoi ?

……
……
……
……

9- Quel est finalement le point d'entente ?

……
……
……
……

- **CONDITIONS MOTIVATIONNELLES**

10- Y a-t-il un médecin qui vous surveille lors de vos entraînements ?

OUI ☐ NON ☐

11- Y a-t-il une prime d'entraînement pour les athlètes de votre association ou club ? OUI ☐ NON ☐

Si OUI qui assure le financement ? Privée ☐ Etat ☐

Structure administrative ☐

12- Souhaiteriez- vous devenir le champion du Bénin dans votre discipline ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI comment pensez-vous le devenir ?

……
……
……

- **EQUIPEMENTS ET MATERIELS**

13- Avez-vous des matériels de travail (pointes, maillots, starting bloc …)

OUI ☐ NON ☐

14- Seriez-vous content dès qu'on construira un terrain d'entraînement règlementaire dans votre localité ?

OUI ☐ NON ☐

REVENU

15- Avez-vous un revenu régulier ? OUI ☐ NON ☐

16- Avez-vous un revenu suffisant ? OUI ☐ NON ☐

17-Recevez- vous régulièrement vos primes de compétition ?

OUI ☐ NON ☐

HABITATION ET ALIMENTATION

18-Etes-vous logé par le club ?

OUI ☐ NON ☐

19-Etes-vous logé près du terrain d'entraînement ?

OUI ☐ NON ☐

20-Combien de fois mangez-vous par jour ?

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ PLUS

21-Avez-vous une cantine ?

OUI ☐ NON ☐

22-Y a-t-il un menu hebdomadaire ?

OUI ☐ NON ☐

23-Qui décident du repas ?

Soi-même ☐ dirigeants ☐

24- Y a-t-il une structure de communication (radio, télévision) qui parle des différents résultats des championnats ?

OUI ☐ NON ☐

Si NON pourquoi ?

……
……...……

25- Y a-t-il une structure dans votre commune qui s'occupe de l'athlétisme ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI laquelle ?

……
……...……

26-Y a-t-il une organisation de compétitions interclubs dans votre département ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI à combien de compétitions avez-vous participé durant la saison écoulée?.....

- **SUGGESTIONS**

27-Que pensez-vous qu'il faut faire pour le développement de l'athlétisme au Bénin ?.....

……
……
……
……
……
……
……
……
……

Merci pour votre sincérité dans les réponses

Table des matières

Dédicace	2
In Mémorium	3
Remerciements	4
Liste des sigles et acronymes	6
Index des tableaux et figures	7
Résumé	8
INTRODUCTION	9
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	11
Chapitre 1 : Problématique, Hypothèse et Objectif	**12**
Problématique	13
Hypothèse	14
Objectifs	14
Chapitre 2 : Champ conceptuel de la recherche	**16**
Clarification conceptuelle	17
Le développement	17
L'action collective	18
La fédération sportive	18
Le système fédéral	18
Système d'action concret	19
Chapitre 3 : Revue de la littérature et cadre théorique	**20**
Revue de Littérature	21
Cadre Théorique	26
Chapitre 4 : Cadre de l'Etude et Approche Méthodologique	**35**
Cadre de l'Etude	36
Approche Méthodologique	40
DEUXIEME PARTIE : Présentation, Analyse et Interprétation des Résultats	48
Chapitre 5 : Présentation, Analyse et Interprétation des Résultats	49
Présentation, analyse et interprétation des résultats	50
CONCLUSION	66
Références bibliographiques	68

Annexes 74

Table des matières 81